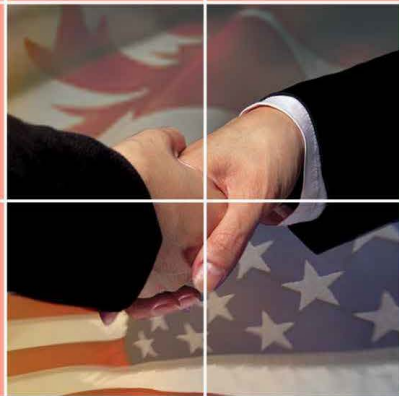


# Sciences humaines

## Programme d'études

### Histoire 421



*Programme d'études*

LE CANADA DANS LE MONDE

ministère de l'Éducation  
août 1999



# TABLE DES MATIÈRES

## AVANT-PROPOS

### A. CADRE THÉORIQUE:

#### 1. ORIENTATIONS :

- 1.1 Philosophie et buts de l'instruction publique à l'Île-du-Prince-Édouard ..... p.2
- 1.2 Résultats d'apprentissages transdisciplinaires ..... p.4
- 1.3 Buts du programme des sciences humaines à l'Île-du-Prince-Édouard ..... p.7
- 1.4 Progression du programme de sciences humaines de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année ..... p.9

#### 2. COMPOSANTES PÉDAGOGIQUES :

- 2.1 Le milieu :
  - a. Approche méthodologique et démarche d'apprentissage ..... p.10
- 2.2 Clientèle scolaire :
  - A. Besoins des apprenants
    - a. Les élèves francophones ..... p.14
    - b. Les élèves en immersion ..... p.15
  - B. Profil psychopédagogique de l'élève ..... p.19
- 2.3 Durée ..... p.21

#### 3. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES :

- 3.1 Introduction ..... p.21
- 3.2 Les buts de l'évaluation en sciences humaines ..... p.21
- 3.3 Les types d'évaluation ..... p.23
- 3.4 Stratégies et outils ..... p.29

### B. PLAN D'ÉTUDES :

- 1. RÉSULTATS D'APPRENTISSAGES GÉNÉRAUX DU COURS LE CANADA  
DANS LE MONDE ..... p.44
- 2. **Modules :** Résultats d'apprentissages spécifiques/ contenus  
activités/évaluation/ressources ..... p.47

## Avant-propos

Ce programme d'études s'adresse à toutes les agentes et à tous les agents d'éducation de l'enseignement au secondaire et plus particulièrement aux titulaires des cours de sciences humaines. Il vise les élèves de HIS421M et HIS421F.

Ce document veut tenir compte des tendances actuelles et préconisées dans l'avenir en enseignement des sciences humaines. Il considère l'approche socio-constructiviste et l'emphase sur le développement des habiletés comme essentielles au développement de l'autonomie dans les apprentissages futurs de l'élève.

Nous remercions tous les collaborateurs qui ont contribué au développement de ce cours.

Lorsque le générique masculin est utilisé dans ce document, il l'est uniquement dans le but d'alléger sa lecture et son usage ne veut avantager aucun sexe en particulier.

# 1. ORIENTATIONS

## 1.1 Une philosophie d'instruction publique pour les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard

### Objectif :

L'objectif du système d'instruction publique de l'Île-du-Prince-Édouard est de voir au développement des enfants afin que chacun d'entre eux puisse occuper une place de choix dans la société.

### Principes de base :

La société reconnaît un ensemble de principes très répandus qui forment un cadre pour l'instruction. Les principes identifiés pour le système d'éducation de l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivants :

- l'instruction publique à l'Î.-P.-É. est basée sur un programme de qualité qui respecte la valeur intrinsèque du particulier et se concentre sur le développement de chaque enfant.
- le système d'instruction publique reconnaît que l'éducation est la responsabilité à la fois de l'école, de la famille et de la communauté.
- le système d'instruction publique respecte et appuie les droits fondamentaux de la personne tels qu'identifiés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans la Human Rights Act (Loi sur les droits de la personne).
- le système d'instruction publique reflète le caractère, le patrimoine et la démocratie de la société qu'il sert.
- les programmes du système d'éducation publique reflètent une opinion moderne des connaissances, des habiletés et des attitudes qui ont le plus d'importance pour les particuliers et pour la société.

### Buts :

Les buts de l'instruction publique veulent permettre à l'étudiant :

- d'apprendre à apprécier l'étude, de cultiver une curiosité intellectuelle et un désir pour l'apprentissage tout au long de sa vie;
- de développer l'habileté à penser de façon critique, d'utiliser ses connaissances et de prendre des décisions informées;
- d'acquérir les connaissances et les habiletés de base nécessaires à la compréhension et

- à l'expression d'idées par l'entremise de mots, de nombres et d'autres symboles;
- de comprendre le mode naturel et l'application des sciences et de la technologie dans la société;
  - d'acquérir des connaissances du passé et de savoir s'orienter vers l'avenir;
  - d'apprendre à apprécier son patrimoine et à respecter la culture et les traditions d'autrui;
  - de cultiver un sens d'appréciation personnelle;
  - d'apprendre à respecter les valeurs communautaires, de cultiver un sens des valeurs personnelles et d'être responsable de ses actions;
  - de développer une fierté et un respect pour sa communauté, sa province et son pays;
  - de cultiver un sens de responsabilité envers l'environnement;
  - de cultiver la créativité, y compris les habiletés et des attitudes se rapportant au lieu de travail;
  - de maintenir une bonne santé mentale et physique et d'apprendre à utiliser son temps libre de façon efficace;
  - d'acquérir une connaissance de la deuxième langue officielle et une compréhension de l'aspect bilingue du pays;
  - de comprendre les questions d'égalité des sexes et la nécessité d'assurer des chances égales pour tous;
  - de comprendre les droits fondamentaux de la personne et d'apprécier le mérite des particuliers.

Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines  
1990

## **1.2 Résultats d'apprentissages transdisciplinaires pour les finissants et finissantes.**

- \*\* L'enseignement de ce cours doit permettre l'atteinte de plusieurs de ces résultats pour mériter d'être appelé un cours valable.

## **CIVISME**

*Les finissantes et finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada dans un contexte mondial;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion du développement durable et de ses répercussions sur l'environnement.

## **COMMUNICATION**

*Les finissantes et finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire dans une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, connaissances, perceptions et sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de manifester leur connaissance de la deuxième langue officielle;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.



## **COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES**

*Les finissantes et finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- de démontrer une compréhension des questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

## **DÉVELOPPEMENT PERSONNEL**

*Les finissantes et finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de faire la transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de démontrer des habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;

- de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

## **EXPRESSION ARTISTIQUE**

*Les finissantes et finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtres, musées et galeries d'art, entre autres.)

## **LANGUE ET CULTURE FRANÇAISES**

*Les finissantes et finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et d'autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

## **RÉSOLUTION DE PROBLÈMES**

*Les finissantes et finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.*

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies et perspectives en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

### **1.3 Les buts du programme de sciences humaines**

Les buts du programme de sciences humaines visent essentiellement à aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissages de la dixième année, à se développer pleinement selon leurs capacités, à mieux comprendre la nature des sciences humaines et à acquérir des connaissances sociales fondamentales. Les élèves doivent développer les attitudes et acquérir les habiletés et les connaissances suivantes, lesquelles constituent les buts du programme.

**a) Inciter à découvrir un ensemble de connaissances sur les phénomènes sociaux par le biais de la mise en application des habiletés reliées à la démarche scientifique.**

L'apprentissage des sciences humaines devrait permettre aux élèves d'assimiler des données factuelles fondamentales et de comprendre des notions et des concepts des phénomènes sociaux qui s'y rapportent.

Toute démarche scientifique comprend la définition d'un problème, la formulation d'hypothèses, l'observation, le classement, la mesure, la communication, la collecte de données, l'expérimentation, l'analyse, l'inférence et l'élaboration de conclusions. Les élèves doivent se rendre compte que les sciences humaines ont des limites, mais qu'elles fournissent toutefois un ensemble structuré de principes expliquant des phénomènes sociaux.

**b) Développer une attitude positive envers à l'interaction avec la société et à son amélioration.**

Le programme de sciences humaines doit amener les élèves à respecter leur société et leur permettre de mieux comprendre les interactions complexes, et de respecter leurs prochains. Dans cette optique, l'adolescent tiendra compte des conséquences qu'ont certaines activités sur la société, et il (elle) comprendra comment les besoins des êtres humains influencent les décisions touchant la vie sociale.

**c) Permettre à l'élève de relier l'apprentissage des sciences humaines à des applications pratiques de la vie courante et promouvoir la contribution des historiens dans l'évolution de la société.**

L'activité scientifique est une entreprise humaine, car toute recherche est le résultat de la curiosité et du travail d'individus. L'élève doit pouvoir apprécier les applications de la science humaine à la vie sociale et se former des opinions, particulièrement lorsque la science humaine rencontre les problèmes et les aspirations de la société.

**d) Développer la capacité de résoudre des problèmes, de planifier et de mener des recherches individuellement et avec d'autres sur des sujets et des problèmes liés aux intérêts des élèves.**

Pour effectuer des progrès sur le plan social, il faut que les gens travaillent en étroite collaboration et qu'ils se fassent part des informations qu'ils détiennent et des méthodes de recherche qu'ils ont utilisées. Pour aider les élèves à acquérir ces qualités, les cours de sciences humaines doivent leur fournir l'occasion de communiquer, de participer à des travaux de recherche et d'avoir des contacts avec la société afin de pouvoir résoudre des problèmes personnels et sociaux.

Quant à la recherche, ce guide tient pour acquis que l'apprenant a été formé chaque année dans les techniques de recherche telles que préconisées dans le document directeur du ministère, intitulé « Continuum d'habiletés relatives à l'apprentissage en bibliothèque ». Considérant que la totalité des connaissances humaines s'accroît géométriquement tous les ans, on ne parle plus d'un contenu suffisant à apprêter l'apprenant pour faire face au monde contemporain. Il s'agit, plutôt, d'équiper le jeune avec des compétences individuelles et coopératives qui mènent l'apprenant à la résolution de problèmes et à la prise de décisions. Le but ultime de ce cours est alors d'amener l'élève à une meilleure connaissance et compréhension du Canada dans une perspective mondiale et de le sensibiliser à son rôle de citoyen afin qu'il puisse :

- prendre de bonnes décisions personnelles;
- participer à des consensus;
- développer le souci d'améliorer le monde dans lequel il vit.

#### 1.4 Progression du programme de sciences humaines de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Le contenu du programme provincial de sciences humaines destiné aux élèves de 1<sup>re</sup> à 12<sup>e</sup> année est structuré selon une approche intégrée et thématique pour l'école élémentaire, tandis qu'à l'école secondaire, il est basé sur une approche disciplinaire. Un souci de coordination a été apporté dans le choix des contenus.

Le programme de l'élémentaire se répartit comme suit :

1 <sup>re</sup> année :	La famille
2 <sup>e</sup> année :	Le voisinage
3 <sup>e</sup> année :	La région
4 <sup>e</sup> année :	Le Canada et ses habitants
5 <sup>e</sup> année :	Les provinces de l'Atlantique et leurs habitants
6 <sup>e</sup> année :	L'Île-du-Prince-Édouard

À l'école secondaire, la progression se présente comme suit :

7 <sup>e</sup> année	Les sciences humaines par le titre du Canada-Partie 1
8 <sup>e</sup> année	Les sciences humaines par le titre du Canada-Partie 2
9 <sup>e</sup> année	Les sciences humaines par l'étude des Maritimes
10 <sup>e</sup> année	HIS421F ou M - Le Canada dans le monde
11 <sup>e</sup> année	DRO521F ou M- Le droit
12 <sup>e</sup> année	SOC621F ou M - L'individu en société
	ECO621F ou M - Éducation économique
	HIS621M-L'histoire ancienne

## 2. Composantes pédagogiques

### 2.1 Le milieu

#### a. Approche méthodologique et démarche d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage décrits dans ce guide constituent le programme-cadre pour l'enseignement du cours **Le Canada dans le monde** (HIS421). Ces objectifs ne visent pas uniquement la mémorisation de faits, de notions et de théories, mais aussi l'acquisition d'habiletés et d'habitudes de travail ainsi que le développement d'attitudes positives envers les sciences humaines.

Il n'existe pas de méthode unique d'enseignement pour atteindre ces objectifs. La plupart des activités suggérées pour **Le Canada dans le monde** reposent sur une approche communicative/expérientielle telle que préconisée par le ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É.

Il s'agit d'une variété d'activités qui placent l'élève au centre de son apprentissage. Le processus d'investigation exige la participation active de l'élève, et ce processus peut être véhiculé par une variété de stratégies pédagogiques :

- l'analyse de statistiques, de graphiques et de tableaux
- les investigations auprès de la population\* (Voir Annexe D10 du Précis, p.345)
- la résolution de problèmes
- l'élaboration et l'utilisation de modèles
- les discussions
- les débats (Voir Annexe D7 du Précis, p.339, 341)
- le dossier de l'élève traitant des actualités dans le monde des sciences humaines
- les recherches à la bibliothèque
- l'exposé oral (voir annexe D5 du Précis, p.335 et 337)
- les rapports
- l'apprentissage coopératif
- les excursions
- la participation
- le journal personnel
- le contrat (Annexe D4 du Précis, p.325, 326 et 329)

\* Nous privilégions la communication électronique ainsi que la rédaction de lettres comme moyens d'effectuer les investigations auprès de la population.

En règle générale, la meilleure façon d'aborder les sciences humaines consiste à s'assurer que les apprentissages soient directement liés au quotidien de l'élève. Dans le contexte d'un enseignement dynamique, l'adolescent comprendra véritablement la valeur du programme.

L'approche que l'on préconise dans ce cours se base sur ce que nous disent les théories de l'apprentissage. Par conséquent, l'enseignant doit chercher à respecter les principes suivants :

- L'enseignement doit être axé sur l'apprenant. Pour être capable de réutiliser ce qu'il apprend, l'élève doit être un apprenant actif, il doit être celui qui découvre des connaissances, celui qui pratique des habiletés. On ne peut lui demander de s'impliquer dans l'étude de la société si on n'exige de lui que d'être un récepteur passif.

« On ne se représente plus l'apprenant comme une personne qui se contente de recevoir et d'emmagasiner des renseignements; on le conçoit plutôt comme une personne apte à résoudre des problèmes, qui s'oriente elle-même en fonction de ses motifs personnels, qui connaît les procédés et les utilisations de l'apprentissage et qui tire un sentiment de confiance et de valeur personnelle de ses diverses réalisations (...), qui est capable de recherches, d'analyses, de synthèses et d'évaluations, (...) une personne douée d'une curiosité éclairée, fertile en ressources, en intuition et en créativité. »<sup>1</sup>

La raison d'être de la classe, c'est l'étudiant. Le professeur devient un élément déclencheur, un animateur, un guide pour l'élève.

- Il faut susciter un intérêt, créer une motivation à apprendre en piquant la curiosité du jeune, en le confrontant à des problèmes qui le touchent, en l'amenant à se poser des questions.
- Ce que le jeune apprend doit être relié à son vécu et à son quotidien. L'élève doit se sentir impliqué d'une façon ou d'une autre avec ce qu'il apprend, il doit se sentir concerné. Cela implique qu'il faut partir de ce que sait déjà l'élève, de ses croyances, de ses valeurs, de ses expériences. L'étudiant apprend mieux quand il est placé en contexte le plus concret possible. On peut aussi relier ce qui se passe dans les sociétés et entre les pays à ce qu'il vit lui-même avec ses proches ou dans sa communauté.
- Ce que l'étudiant apprend doit répondre à un besoin, il doit percevoir l'utilité de la matière ou de l'apprentissage, il doit en voir l'application pratique. Il s'agit en quelque sorte de justifier, de donner une raison d'être aux éléments du cours. L'élève doit pouvoir en retirer un bénéfice personnel.
- Il faut respecter les divers styles d'apprentissage, ce qui implique d'offrir une grande variété d'activités dans différentes situations d'apprentissage (différents environnements, différents arrangements de la classe).

---

1. Programme cadre : Histoire et études contemporaines  
ministère de l'Éducation, Ontario p. 12

- Il faut chercher à créer un milieu d'apprentissage riche et intéressant en ayant recours à des ressources variées et nombreuses afin de multiplier les stimuli, afin d'élargir les horizons et les expériences de l'étudiant, afin de garder son intérêt et de le placer face à de nouveaux défis. Le manuel ne doit pas être utilisé comme un instrument d'apprentissage quotidien; il doit rester une ressource pour l'élève, une source d'information complémentaire, un aide didactique, une référence, un outil de renforcement, et même un instrument de recherche.
- L'enseignant doit toujours savoir ce qu'il attend de ses élèves et ceux-ci ne doivent jamais perdre de vue les objectifs qu'ils cherchent à atteindre.

De plus, si l'on considère l'évolution rapide de la société canadienne et de la conjoncture internationale, en plus de la multitude d'informations dont nous sommes bombardés quotidiennement, il est aujourd'hui préférable d'initier à des habiletés et à des concepts que d'enseigner des faits isolés ou des événements.

L'emphase du cours Le Canada dans le monde sera donc mise sur le développement d'habiletés chez l'élève afin de l'aider à devenir autonome, confiant en ses moyens et apte à faire face aux nouvelles situations qui se présenteront tout au cours de sa vie.

Il y a trois grandes catégories d'habiletés que l'on cherche à développer. Il s'agit des :

1. habiletés du processus mental :
  - repérage qui implique de consulter diverses sources pour chercher et trouver les renseignements désirés;
  - organisation qui permet de regrouper, de classer et d'ordonner l'information;
  - conceptualisation qui permet de faire de l'analyse (perception des causes et de leurs effets, distinction entre faits et opinions, tirer une conclusion, trouver les arguments pour et contre, etc.) et de la synthèse (généralisation, implications d'une situation, prédiction de conséquences et justification, etc.);
  - évaluation qui permet de porter un jugement, de se faire une opinion personnelle, de développer son esprit critique.
2. habiletés de communication :
  - qui permettent la transmission par divers procédés, de connaissances, d'idées, de sentiments et d'opinions. On inclut ici les habiletés de réception comme l'observation, la prise de notes, l'interprétation de matériel graphique (dessins, illustrations, caricatures).
3. habiletés sociales :
  - qui permettent aux élèves de travailler en groupes.



Les connaissances et les concepts serviront de contexte au développement des habiletés. C'est par l'étude et la compréhension du Canada contemporain, du 20<sup>e</sup> siècle et de l'actualité mondiale (événements, éléments factuels) que l'élève mettra en pratique diverses habiletés.

Cependant, quand on parle de « connaissances » aujourd'hui, on ne parle plus juste de la simple reconnaissance ou compréhension des faits. On étend ce domaine à la notion de « concept ». Au niveau cognitif, il devient plus important d'assimiler des concepts que de seulement connaître des faits. Un concept est un « ensemble de savoirs », un « thème », un « regroupement de connaissances », qui englobe plusieurs faits ou événements, qui a des ramifications dans plusieurs secteurs différents. L'élève doit apprendre à reconnaître un concept à partir de son vécu ou du réel et à l'appliquer à de nouvelles situations. À titre d'exemple, on peut parler du concept de la culture. Il ne s'agit pas de donner une simple définition mais de comprendre toutes ses composantes. Les concepts permettent une intégration plus complexe des connaissances et constituent le niveau le plus élevé d'objectifs cognitifs.

Les objectifs affectifs encouragent les élèves à développer des attitudes et à se rendre conscients de leurs valeurs et de celles des autres. Le cours veut permettre à l'élève de prendre conscience, de réfléchir (penser en vue d'adopter une position en faveur ou contre), d'apprécier (estimer l'importance, la valeur de quelque chose), de manifester (avoir un désir ou un intérêt et de faire preuve d'engagement personnel). Les objectifs affectifs sont toujours liés au développement des habiletés et à l'acquisition des connaissances. Ils s'expriment par l'attitude des élèves face à leur apprentissage, face aux réalités étudiées, face à leurs pairs, face aux opinions d'autrui, et par la prise de conscience de leurs valeurs propres et de celles des autres. L'enseignant ne doit pas chercher à enseigner des valeurs et des attitudes; il doit offrir un milieu propice à leur expression et à leur modification en vue d'une vie harmonieuse au sein des diverses collectivités dont le jeune fera partie durant sa vie.

Pour encourager la philosophie de l'approche communicative dans ce programme, plusieurs activités sont basées sur l'usage de l'apprentissage coopératif. L'enseignant doit faire des choix d'activités, de contenu et de ressources (ex. films) pour atteindre les objectifs visés.

## 2.2

## Clientèle scolaire

### A. BESOINS DES APPRENANTS

#### a. les élèves francophones

L'élève francophone vit une réalité culturelle complexe qui pourrait donner lieu à des conflits au niveau de l'identité individuelle ou de la société. Plusieurs besoins découlent de cette situation.

Le premier se situe au niveau personnel. L'individu doit arriver à être en harmonie avec lui-même. Pour cela, il doit connaître et accepter les différentes composantes de son identité culturelle, et comprendre et évaluer leur impact. En d'autres mots, l'individu doit se sentir bien dans sa peau. Lorsqu'il atteint ce but, il est alors en mesure de faire face à sa réalité, à son monde, de s'affirmer.

Le deuxième besoin découle de la dynamique majorité/minorité. La société majoritaire en général ne valorise pas la culture minoritaire et les différences. Souvent, elle remet même en question la légitimité du minoritaire. Le minoritaire va donc tirer une partie de sa légitimité, de sa valorisation et de son identité de son propre groupe culturel. Il devient important que l'apprenant connaisse et participe à des activités de son groupe culturel.

Le troisième besoin identifie la nécessité pour l'individu de comprendre, de réfléchir aux choix qui lui sont offerts quant à sa dimension ethnique et à son appartenance au groupe culturel. Il doit donc avoir l'occasion de s'informer sur sa dimension francophone, de l'évaluer, et de déterminer son importance.

Il faut se rappeler que l'apprenant francophone :

- vit, participe et est à l'aise dans deux cultures : il en a plus que l'unilingue;
- a une perspective plus large à partir de laquelle il s'ouvre sur le monde, l'évalue et y contribue;
- a deux langues qui lui ouvrent les portes de tous les continents (Commonwealth-francophonie);
- vit l'aspect bilingue (français-anglais) et multiculturel du Canada;
- fait partie d'un groupe culturel qui a des racines fortes.

Ces facteurs peuvent limiter le développement de l'élève :

- Les droits linguistiques de la minorité francophone hors Québec sont mal acceptés par une partie de la population de l'Île-du-Prince-Édouard. Le contexte socio-historique-politique conteste la légitimité du francophone minoritaire.
- La lutte et les conflits pour faire respecter les droits à l'éducation française sont des éléments centraux de la culture franco-minoritaire - groupe assiégé, groupe combatif, groupe perçu négativement.
- Les revendications des Francophones créent des divisions entre le groupe francophone et les non-francophones et entre les francophones eux-mêmes; les jeunes peuvent se sentir tiraillés.
- La prépondérance de la culture nord-américaine anglophone dévalorise les cultures minoritaires et favorise l'assimilation.
- La non-maîtrise de la langue française peut amener une gêne ou un refus de s'exprimer en français.

#### **b. Les élèves en immersion**

L'élève du programme d'immersion a des besoins qui sont communs à tous les autres élèves de la province et des besoins qui sont suscités par sa situation d'immersion.

### **1. Besoins communs**

#### **a. Devenir un citoyen responsable**

L'élève en immersion doit être capable d'acquérir des connaissances, d'interpréter et de communiquer des informations, de résoudre des problèmes et de prendre des décisions. Il doit développer les habiletés rattachées à la pensée créative et critique ainsi que les attitudes qui vont lui permettre de s'intégrer à une société en évolution constante.

#### **b. Participer à des activités scolaires qui reflètent son vécu et qui respectent son milieu culturel.**

Les thèmes mandatés par le programme ainsi que les questions d'enquête ont pour but de renforcer le vécu des jeunes et de leur proposer des expériences pertinentes, concrètes, intéressantes et reliées à leur réalité. En immersion, on travaille généralement avec des élèves dont l'héritage culturel n'est pas francophone. Il est important de respecter l'intégrité culturelle des apprenants et de leur permettre d'explorer leur propre héritage culturel et de découvrir celui des autres. Le but de l'immersion n'est pas de faire de ces élèves des francophones; ils vont cependant s'ouvrir à la culture francophone canadienne et mondiale et en bénéficier.

## 2. Besoins particuliers

### a. Développer sa compétence langagière dans une langue seconde tout en développant ses habiletés de pensée

Comme le montrent les recherches de Cummins, de Bloom et de Skinner, le développement des habiletés de pensée est intimement lié au développement des habiletés langagières. L'un ne va pas sans l'autre. Il faut que les élèves aient de multiples occasions d'utiliser les différents niveaux de processus mentaux pour pouvoir passer de la compétence langagière de base - celle qui se limite à la reproduction de l'information - à la compétence qui permet la manipulation de l'information et la création de nouveaux schémas de pensée et d'action. Effectivement le développement langagier de l'élève en immersion doit l'amener à utiliser sa langue seconde comme outil de pensée. Le tableau suivant fait ressortir les liens qui existent entre les différents niveaux de la compétence langagière et les processus mentaux. Les habiletés reliées aux processus mentaux ainsi que la méthode d'enquête dans le programme favorisent l'acquisition et l'utilisation de tous les niveaux d'habiletés de pensée.

LIENS ENTRE COMPÉTENCE LANGAGIÈRE ET PROCESSUS MENTAUX	
Compétence langagière	Taxonomie de Bloom
« de base » L'élève utilise la langue sous sa forme originale.	repérer, résumer mémoriser reproduire (un fait - une idée, un mot)
« cognitive - académique » L'élève utilise la langue pour manipuler et faire une différenciation croissante entre des concepts de plus en plus abstraits et pour créer de nouveaux schémas de pensée et d'action	résumer analyser synthétiser évaluer intégrer inférer

- b. Être exposé à un processus d'apprentissage taillé sur mesure, c'est-à-dire qui correspond à ses besoins

L'élève en immersion fait son apprentissage dans une deuxième langue. Son niveau linguistique dans cette deuxième langue n'est pas égal à celui de sa langue maternelle. De plus, il est rare que les élèves aient à leur disposition des ressources (audio, visuelles ou imprimées) adaptées pour l'immersion. On ne peut demander aux apprenants en immersion le même degré d'indépendance (par exemple leur remettre un film, un texte, ou une bande sans explications préalables) qu'on le ferait avec des élèves de langue maternelle. L'enseignement doit être dirigé jusqu'à un certain point pour permettre l'acquisition du langage nécessaire à l'atteinte des objectifs. Les études sociales sont une discipline qui met un accent particulier sur le discours informatif car les objectifs de connaissances et d'habiletés du programme requièrent des élèves qu'ils soient capables de recueillir et d'interpréter des informations. Il est donc essentiel que les enseignants fassent une préparation soignée et une adaptation des ressources avant leur utilisation par les élèves de façon à ce qu'elles soient à leur niveau.

La préparation et la planification d'activités de développement de la compréhension orale et écrite (visuelle, audio, audiovisuelle ou imprimée) sont à la base de la réussite de l'apprentissage en immersion. Elles devraient permettre de préparer les élèves à « attaquer » le domaine de la compréhension orale et écrite dans une deuxième langue, domaine qu'il leur faut maîtriser pour pouvoir compléter avec succès les objectifs établis à chaque leçon.

Les enseignants devront cependant être très conscients que la structure de l'enseignement en immersion peut développer chez les élèves une certaine passivité et une attitude de dépendance sur l'enseignant vis-à-vis leur apprentissage. Il est donc important d'inclure dans la planification, de façon systématique et partout où c'est possible, des stratégies qui stimulent l'élève à être actif et autonome.

Dans la section suivante, les enseignants trouveront des suggestions de stratégies d'enseignement appropriées à l'immersion et plus particulièrement reliées à l'utilisation de ressources.

- c. Avoir de multiples occasions d'utiliser le français

Les objectifs de communication et de participation du programme offrent aux élèves de multiples occasions de développer et d'utiliser leurs habiletés langagières. La planification devra donc inclure des activités qui favorisent la communication : travail en paires, en groupes, débats, présentation orales, discours, etc. Il est important d'encourager les élèves à s'exprimer en français à chaque fois que cela est possible.

L'environnement exerce une grande influence sur la compétence langagière de l'enfant. L'école d'immersion est quasiment le seul agent de promotion du français pour les élèves en immersion. Cet état de fait a un impact significatif sur le degré de motivation des élèves à utiliser le français à cause de son peu de valeur utilitaire en dehors du contexte scolaire. Il faut donc faire vivre en salle de classe le plus d'expériences signifiantes possibles en français : sujets d'intérêt des élèves, nouvelles locales, personnes-ressources, etc.

Étant donné que les ressources en français sont limitées, il serait utile d'établir dans chaque école un dossier qu'on tiendra à jour, de toutes les personnes, organisations et ressources communautaires, institutions gouvernementales provinciales et fédérales, et organismes privés qui peuvent donner de l'aide en français. Les parents des élèves eux-mêmes peuvent être une source de consultation. Un comité de parents pourrait prendre charge de cette responsabilité.

### **L'ANGLAIS EN CLASSE**

L'utilisation de l'anglais par les élèves en salle de classe est un défi constant. Il n'y a malheureusement pas de formule magique pour amener les jeunes à s'exprimer en français tout le temps. Voici quelques suggestions de mesures à prendre et de stratégies à utiliser qui pourraient faciliter l'utilisation du français en classe :

- Établir une politique d'école quant à l'utilisation de la langue; il sera plus facile d'appliquer des règlements s'ils sont les mêmes partout. Communiquer clairement aux parents et aux élèves cette politique et les attentes.
- Obtenir l'appui des parents pour renforcer l'utilisation du français.
- Rappeler souvent aux élèves leur raison d'être dans le programme; leur offrir de la sympathie en reconnaissant que leur tâche n'est pas facile.
- Utiliser une gamme de stratégies de renforcement positif de l'utilisation du français, par exemple :
  - l'auto-discipline par les élèves;
  - une fête de trimestre ou de fin d'année ou une occasion spéciale pour célébrer les points bonis accumulés par la classe;
  - l'auto-motivation et l'auto-renforcement par les élèves;
  - impliquer les élèves dans la prise de décisions quant à l'utilisation du français (ou de l'anglais) dans la classe;
  - évaluation régulière par la classe des progrès ou du recul enregistrés.

## B. PROFIL PSYCHOPÉDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE.

La reconnaissance de l'unicité du développement chez les élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, et l'application subséquente de cette constatation à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des cours et des programmes du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, illustrent comment cette déclaration de principe tient compte de la grande diversité des besoins et des capacités des élèves.

La manière dont les élèves pensent, ressentent les classes et se développent a un impact sur leur capacité d'apprentissage; c'est pourquoi il est essentiel que le système d'éducation soit fondé sur une bonne compréhension du développement intellectuel, social et physique des élèves. Dans le choix des activités et des méthodes pédagogiques retenues, tout système d'éducation efficace visera à promouvoir et à stimuler le développement des élèves.

Les renseignements qui suivent visent à promouvoir le développement intellectuel, social et physique des élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle. Il ne faut jamais oublier que chaque élève suit son propre rythme de développement.

### **Développement intellectuel**

La plupart des élèves au secondaire 2<sup>e</sup> cycle se trouvent, sur le plan intellectuel, au stade du raisonnement concret. Une minorité d'entre eux auront atteint le stade du raisonnement formel, particulièrement dans les disciplines où ils présentent le plus d'aptitudes. Les élèves qui en sont au stade du raisonnement concret sont capables d'avoir une pensée logique sur les choses et les événements, mais en général uniquement dans la mesure où ces éléments font partie de leur expérience immédiate, car ils ont peu accès au côté abstrait du passé et du futur. Les élèves sont en mesure de coordonner simultanément deux aspects d'un même problème et arrivent à inverser certains processus ou actes mentaux, comme lorsqu'il s'agit d'établir un système de classification pour ensuite le décomposer en sous-groupes. Ils peuvent cependant avoir de la difficulté à faire des projections et à émettre des hypothèses, capacités qui se développent au stade du raisonnement formel.

Le stade du raisonnement formel se caractérise par le développement de la pensée hypothétique (c.-à-d. du « si..., alors »). Les élèves qui ont atteint le stade du raisonnement formel sont capables de coordonner différentes sources d'information et, contrairement à ceux qui sont encore au stade du raisonnement concret, leur aptitudes fondamentales prennent naissance dans la logique formelle plutôt que dans les perceptions spatiales.

Appliquées à la pédagogie, les caractéristiques mentionnées ci-dessus signifient que les élèves du secondaire répondent bien aux objets physiques et concrets ou aux expériences qui permettent de « visualiser » un concept. Il faudra donc privilégier les modes d'interrogation qui sont adaptés à ce stade de développement intellectuel tout en incitant les élèves à tendre vers le raisonnement formel. La méthode qui consiste à introduire un sujet en demandant d'abord aux élèves ce qu'ils en savent est tout à fait appropriée.

## Développement social

La plupart des élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle se trouvent dans une période de transition. Pendant cette période, ils poursuivront les objectifs suivants :

- préciser les sujets de préoccupation et formuler plus clairement les questions liées à leur développement, questions qu'ils se posent depuis le secondaire 1<sup>er</sup> cycle;
- faire correspondre leurs divers intérêts et capacités à des valeurs;
- acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser des projets précis;
- arriver à établir des relations empreintes de maturité avec leurs camarades des deux sexes;
- devenir autonomes, tant affectivement que financièrement, face à leurs parents et à d'autres adultes;
- planifier la transition de l'école au monde extérieur;
- mettre à l'épreuve leur image de soi; apprendre à agir selon leurs goûts et à maîtriser un plus grand nombre d'aspects de leur vie;
- faire des choix et prendre des décisions de façon plus autonome; accepter les conséquences de ces choix et des ces décisions;
- apprendre à juger leurs propres actes et ceux des autres en fonction des normes sociales qu'ils ont intériorisées. (Chez environ 10 % des élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, on peut constater que les principes qui les gouvernent ont d'abord fait l'objet d'un examen critique de leur part.)

## Développement physique

Jusqu'à récemment, on considérait que les élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle avaient terminé leur développement physique. Nous savons maintenant que les jeunes continuent de changer et de se développer au cours de la dernière phase de l'adolescence. Ils peuvent grandir encore; certains perdent du poids alors que d'autres en gagnent. Il s'agit en fait d'une période où les élèves gagnent en force et en habileté, et où leur endurance augmente. Nous savons maintenant que, si on leur en offre la possibilité, les élèves pourront alors atteindre une forme physique générale plus parfaite qu'à toute autre époque de leur vie.

**2.3 DURÉE :** Le Canada dans le monde donne un plein crédit d'environ 110 à 120 heures.



### 3. Évaluation des apprentissages

#### 3.1

#### Introduction

##### *Une épreuve doit révéler ce qu'on veut évaluer*

L'évaluation est une force des plus puissantes en éducation. L'attention que portent les élèves aux divers éléments de l'instruction dépend de l'importance donnée à ces éléments dans la détermination des résultats scolaires. L'évaluation peut consolider l'apprentissage et avoir un effet sur le développement à long terme des habiletés et des stratégies d'apprentissage.

Bien trop souvent, surtout dans les tests ou examens, une importance exagérée est accordée à l'évaluation de la capacité de rappel de faits banals ou isolés. Face à de telles stratégies d'évaluation, les élèves se contentent de stratégies d'apprentissage superficielles telles que la mémorisation. Les recherches sur l'apprentissage cognitif ont constamment démontré que les élèves oublient vite les faits mémorisés. L'évaluation doit donc encourager les élèves à choisir, à exercer et à maîtriser des habiletés et des compréhensions qui les rendront capables de relever avec succès de nouveaux défis, non seulement pendant leurs années à l'école, mais durant toute leur vie.

Dans les sciences humaines, il est impératif qu'on attribue moins d'importance à l'apprentissage d'un contenu et qu'on accentue davantage, dans notre société, les habiletés du traitement des informations. Avec les grands événements contemporains, qui se produisent à un rythme presque essoufflant, les « essentiels » changent rapidement. Il est impossible de garder le pas avec l'explosion de connaissances nouvelles dans le monde contemporain. Les technologies modernes de l'information, telles que les bases de données en informatique, nous permettent de récupérer les connaissances les plus utiles et les plus à jour sur n'importe quel sujet. Nos élèves doivent être capables de **trouver**, de **choisir**, de **traiter**, de **appliquer et d'évaluer** ces connaissances. Une éducation en sciences humaines authentique comprend plus que le simple enseignement du passé : elle comprend aussi une composante qui rend l'élève mieux capable de participer à l'histoire qui se déroule. C'est sur ces critères que nous basons l'évaluation.

Moins d'accent sur le contenu ne doit pas se traduire par une dévalorisation des connaissances, mais plutôt par une réorganisation de l'éducation en sciences humaines. Il s'agit d'équilibrer la relation entre produit, processus et contexte.

Il n'est pas toujours nécessaire de vérifier directement les connaissances. Si une connaissance est classée dans des résultats d'apprentissage de niveaux supérieurs, tels que la compréhension ou la synthèse, l'habileté d'utiliser cette connaissance peut être mesurée dans la résolution d'un problème ou l'application d'un processus.

Une variété d'instruments et de stratégies peuvent servir à évaluer le progrès des élèves. Il importe de souligner que l'utilisation de systèmes d'évaluation multimodaux, visant en même temps les habiletés de la pensée et les élèves individuellement ne signifie pas un abaissement des normes. Le rendement des élèves est à son meilleur quand les niveaux mesurés sont élevés tout en étant réalisables. Puisqu'un apprentissage centré sur l'élève reconnaît l'existence de divergences dans les rythmes d'apprentissage ainsi que dans les habiletés, les attentes doivent comporter une certaine souplesse pour être adaptées à chaque élève. C'est le progrès de chaque élève que nous mesurons. Toutefois, même l'enseignant le plus dévoué, travaillant avec ses élèves sur une base individuelle, est incapable d'assurer le succès de tous et de chacun dès la première tentative d'apprentissage d'un module ou d'un sujet.

L'évaluation doit être fréquente, spécifique et se faire en un temps propice à l'élève. Une estimation du développement et de l'utilisation de ses habiletés et de ses connaissances encourage chez l'élève un apprentissage actif.

### **3.2 Les buts de l'évaluation en sciences humaines**

- Estimer le progrès des élèves, pour promouvoir leur apprentissage, dans le développement des habiletés, des attitudes et des compréhensions qui constituent une formation en sciences humaines.
- Mesurer le progrès des élèves en accordant une note à communiquer à l'élève, aux parents et aux administrateurs.
- Aider les élèves à se fixer des objectifs réalistes pour la vie, y compris des objectifs pour une formation postsecondaire et pour le travail.
- Juger du programme ainsi que des stratégies utilisées dans l'enseignement.

### 3.3

### Les types d'évaluation en sciences humaines

#### Évaluation diagnostique

Une évaluation diagnostique, ordinairement effectuée avant l'étude d'un module, d'un projet, d'un cours ou d'une leçon, permet d'identifier les connaissances, les habiletés et les capacités déjà acquises par les élèves. Une telle constatation est importante dans tous les cours de sciences humaines à cause des effets qu'ont les structures conceptuelles chez les élèves sur leurs capacités d'assimiler les structures politiques, économiques et historiques. De plus, un diagnostic peut révéler qui sont les élèves pour qui il faudrait prévoir de l'enrichissement ou du travail de rattrapage. Il est donc possible d'ajuster le programme pour l'adapter aux besoins des élèves et à des points de départ qui leur sont appropriés.

Les tests diagnostiques peuvent aussi déceler les faiblesses en lecture ou en communication orale et écrite qui font obstacle à l'apprentissage. Il peut s'avérer nécessaire d'aider les élèves à comprendre la structure du manuel et leur montrer comment utiliser le mieux possible l'information donnée. Plusieurs élèves pensent que toute l'information contenue dans un manuel est également importante. L'enseignant sait que ce qui est important ce sont les grandes idées, le reste du contenu étant écrit pour donner de la cohérence aux idées essentielles et pour offrir des renseignements à l'appui des théories. Dans plusieurs textes, la présentation de la matière est telle que bon nombre d'élèves éprouvent de la difficulté à distinguer les idées maîtresses des passages exprimant les relations. Parmi les instruments de cette évaluation citons :

- court test sur le contenu
- questionnaire
- discussion en groupe
- remue-méninges

#### Évaluation formative

L'évaluation formative fait partie intégrante de l'enseignement des sciences humaines. Elle donne des indices de la performance récente des élèves ainsi que de l'efficacité de l'enseignement. Elle joue donc un rôle diagnostique dont le but principal est de renseigner l'élève et l'enseignant sur le degré d'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage intermédiaires ou spécifiques d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève. L'information qu'elle fournit permet d'améliorer le rendement des élèves en améliorant la manière de dispenser le programme, en redéfinissant les résultats d'apprentissage, en établissant de nouvelles normes et en traçant des stratégies de rattrapage.

De par sa nature, l'évaluation formative est faite à l'intention des **enseignants**, des **élèves** et des **parents**. Elle n'est pas inscrite sous forme de note à envoyer à un établissement post-secondaire ou à un employeur. Les instruments de l'évaluation formative sont conçus en vue d'offrir à l'élève une rétroaction visant à renforcer l'apprentissage et à l'enseignant des renseignements utiles pour la planification de stratégies d'apprentissage plus efficaces. L'évaluation formative s'effectue souvent de façon informelle dans le cadre des activités d'apprentissage. Parmi ses instruments citons :

- les grilles d'observation;
- les listes de contrôle;
- le dossier de travaux;
- les fiches anecdotiques;
- les échelles d'appréciation;
- les fiches d'autocorrection et d'auto-évaluation;
- les contrôles;
- les examens.

### **Évaluation sommative**

L'évaluation sommative, une sommation des progrès de l'élève, est ordinairement effectuée à la fin d'un module, d'un trimestre ou d'une année. Elle fait partie intégrante de l'apprentissage. Il doit exister des rapports très étroits entre les stratégies d'enseignement, les objectifs d'apprentissage et les méthodes d'évaluation. Le but de l'évaluation sommative est de vérifier l'atteinte des résultats d'apprentissage généraux ou terminaux d'un cours. Elle est la mesure fondamentale du rendement d'un élève pris individuellement en rapport avec l'atteinte des résultats d'apprentissage, vu qu'elle offre des renseignements qui serviront à décider si l'élève obtient les crédits ou s'il passe dans la classe supérieure. Les résultats d'une évaluation sommative sont généralement publiés et peuvent être communiqués, sur demande, aux établissements postsecondaires et aux employeurs. Les notes décernées sont des jugements et elles sont utilisées dans l'évaluation des options ouvertes aux élèves.

Il existe plusieurs types d'épreuves auxquels on peut avoir recours pour obtenir les renseignements essentiels aux jugements à porter. Parmi les instruments de cette évaluation citons :

- le portfolio
- les projets
- les présentations verbales
- les présentations dans les médias
- l'activité expérimentale : examen, rapport de laboratoire
- l'épreuve écrite sous forme de test ou d'examen portant sur un ou plusieurs modules
- les échelles d'appréciation
- les grilles d'observation
- les jeux-questionnaires

Alors que l'évaluation sommative permet de vérifier l'atteinte des résultats d'apprentissage terminaux d'une séquence d'apprentissage, l'évaluation formative, plus dynamique, permet d'évaluer l'atteinte de chaque résultat d'apprentissage intermédiaire ou spécifique en rapport étroit avec un résultat d'apprentissage général. De plus, alors que l'approche sommative évalue les apprentissages d'ordre cognitif ainsi que les habiletés intellectuelles et psychomotrices, l'approche formative en fait autant en plus de porter sur l'évaluation des attitudes intellectuelles et sociales.

Dans un contexte de classe centrée sur l'élève, l'évaluation suppose que, dans le processus d'apprentissage, l'élève joue un rôle actif avec certaines responsabilités. Il s'ensuit que l'élève doit être partenaire dans les évaluations tant formatives que sommatives, et l'enseignant doit être capable de lui expliquer clairement ce qu'il doit faire pour réussir. Prendre l'habitude de faire régulièrement un exercice de réflexion personnelle est en soi une habileté valable pour la vie. Pour tous les cours de sciences humaines à l'école secondaire, les rapports sommatifs devraient provenir d'un système d'évaluation qui comporte un élément d'évaluation par l'élève, par ses pairs et par l'enseignant. Les résultats sommatifs doivent aussi refléter l'évaluation formative.

Certaines stratégies peuvent être à la fois sommatives pour l'élève et formatives pour l'enseignant. L'examen de module qui forme une partie de la note finale de l'élève est sommatif pour l'élève. Les résultats de la classe sur le même test peuvent être utilisés par l'enseignant pour déterminer des aspects comme la réussite de l'enseignement avec une nouvelle instance sur le programme d'études ou sur les ressources de base, ou bien le besoin que manifeste une classe ou un certain élève pour une activité de rattrapage, d'enrichissement ou de prolongement dans un module particulier. L'examen de module est alors formatif pour l'enseignant. Pour être vraiment formatif pour l'élève, un test doit pouvoir être repris après examen critique du résultat, et on doit allouer du temps pour la maîtrise des habiletés et des concepts qui n'ont pas été bien saisis.

Le tableau suivant résume les trois types d'évaluation :

	<b>Évaluation diagnostique</b>	<b>Évaluation formative</b>	<b>Évaluation sommative</b>
<b>Quand?</b>	au début d'un module d'un cours, d'un projet, ...	avant, pendant et après l'apprentissage	à la fin d'un apprentissage
<b>Par qui?</b>	enseignant	élèves, pairs ou enseignant	enseignant/élève
<b>Pourquoi?</b>	identifier les expériences, les acquis préalables et les intérêts de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre une rétroaction sur le progrès de l'élève</li> <li>- repérer les problèmes d'apprentissage</li> </ul>	vérifier la maîtrise d'un programme ou d'une partie d'un programme
<b>Instruments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- court test</li> <li>- questionnaire</li> <li>- discussion</li> <li>- remue-méninges ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier de l'élève</li> <li>- grilles d'observation</li> <li>- fiches anecdotiques</li> <li>- cartes de commentaires</li> <li>- échelles d'appréciation</li> <li>- fiches d'autocorrection et d'auto-évaluation</li> <li>- contrôles</li> <li>- examens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- portfolio</li> <li>- projets, présentations</li> <li>- échelles d'appréciation</li> <li>- grilles d'observation</li> <li>- activités expérimentales</li> <li>- examens</li> </ul>
<b>Décision à prendre</b>	nature des activités d'apprentissage ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nature des activités, d'apprentissage subséquentes</li> <li>- rattrapage à apporter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion de l'élève</li> <li>- attribution de crédits</li> <li>- efficacité du programme</li> </ul>

Adapté de *Français langue seconde, Guide d'évaluation des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, Ministère de l'Éducation de l'Alberta, 1992.*

Tiré de « L'apprentissage et l'enseignement en immersion tardive » ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse, 1996.

Le tableau suivant compare l'évaluation formative et l'évaluation sommative :

	<b>ÉVALUATION FORMATIVE</b>	<b>ÉVALUATION SOMMATIVE</b>
<b>En quoi l'évaluation formative est-elle différente de l'évaluation sommative?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. C'est une démarche orientée vers une action pédagogique immédiate auprès de l'élève en vue d'assurer une progression constante des apprentissages. Ce type d'évaluation permet d'offrir à l'élève des activités de rattrapage ou d'enrichissement, selon ses besoins.</li> <li>2. C'est un processus d'évaluation continu qui a pour objet d'assurer la progression de chaque élève dans la poursuite des résultats d'apprentissage.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. C'est une démarche qui vérifie l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme à la fin d'une unité, d'un chapitre ou d'un programme d'études.</li> </ol>
<b>À quoi sert l'évaluation?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'évaluation formative sert à déterminer le degré de maîtrise d'un résultat d'apprentissage, à préciser les dimensions non maîtrisées et à cerner les causes de cette non-maîtrise.</li> <li>2. Elle permet de repérer les élèves en progrès et les élèves en difficulté.</li> <li>3. Elle informe l'enseignante ou l'enseignant et l'élève, et oriente le choix des actions à prendre pour assurer un développement maximum des compétences. Elle permet à l'enseignante ou à l'enseignant d'ajuster son enseignement au niveau des compétences de l'élève. Elle permet aussi à l'élève de réfléchir sur ses méthodes d'étude et de travail.</li> <li>4. Selon les circonstances, elle informe les parents et les autres intervenants scolaires.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'évaluation sommative permet de vérifier si l'élève a atteint un ensemble de résultats d'apprentissage, voire même toute une séquence d'apprentissages, au terme du processus de formation.</li> <li>2. Elle sert à prendre des décisions en matière de promotion et de remise d'un diplôme.</li> <li>3. Elle s'avère un moyen précieux d'évaluer l'efficacité des stratégies et du matériel utilisés au cours de la formation.</li> <li>4. Elle informe les parents, les administrateurs et les autres intervenants scolaires des résultats de l'élève.</li> <li>5. Elle permet de poser un jugement sur le programme d'études.</li> </ol>
<b>Quelles décisions découlent de l'évaluation?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. À la suite d'une évaluation formative, l'enseignante ou l'enseignant décide de poursuivre ou de modifier son enseignement. Cette décision suppose une planification et le choix des stratégies et du matériel.</li> <li>2. L'enseignante ou l'enseignant prescrit les tâches qui permettent de renforcer ou de corriger l'apprentissage.</li> <li>3. Les résultats de l'évaluation servent à éclairer toute décision concernant la production ou l'achat de matériel didactique.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'évaluation sommative atteste les progrès accomplis par l'élève et permet de procéder à son classement et à sa certification.</li> <li>2. L'évaluation sommative permet à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur la pertinence d'un programme d'études.</li> </ol>

Les questions suivantes ont comme but de permettre à l'enseignant de réfléchir sur ses propres méthodes d'évaluation.

- 1) La méthode d'évaluation correspond-elle aux objectifs d'enseignement?
- 2) Est-ce que les apprenants sont engagés, dans la mesure du possible, dans les décisions portant sur le format, les questions, la durée et les critères d'évaluation?
- 3) La méthode d'évaluation est-elle axée sur le succès?
- 4) Les notes données sont-elles proportionnelles aux temps consacré à l'atteinte des objectifs?
- 5) L'apprenant a-t-il l'occasion de s'auto-évaluer?
- 6) Est-ce que les tests sont fréquents et la rétroaction immédiate et positive?



### 3.4

### Stratégies et outils

**N.B. Veuillez vous référer aussi aux exemples d'évaluations de BIMO (Banque d'instruments de mesure de l'Ontario) dans le module approprié.**

<b>EVALUATION : Discussion de groupe</b>			
<b>Dresser une liste de contrôle ou une fiche de vérification basée sur quelques-uns des critères suivants :</b>			
	Souvent	Quelquefois	Jamais
1. Aide à définir le sujet.			
2. Essaie de clarifier, et non de « gagner » dans les discussions.			
3. Émet des idées à des moments opportuns.			
4. Examine les idées qui sont contraires aux siennes.			
5. Ne perd pas de vue le sujet.			
6. Ne répète pas des idées données par d'autres.			
7. Entre dans le sujet sans tarder.			
8. Parle de manière audible à tous.			
9. Appuie ses idées sur des faits.			
10. Utilise avec justesse des concepts.			
11. Aide à évaluer la discussion.			

**Auto-évaluation pour un travail de recherche dans un groupe**

1. \_\_\_\_\_ J'ai coopéré avec les autres membres du groupe en écoutant et en discutant.
2. \_\_\_\_\_ J'avais l'esprit ouvert lorsque les autres exprimaient leurs idées.
3. \_\_\_\_\_ J'ai apporté des idées ou des suggestions au groupe. En voici des exemples :  
\_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_ J'ai aidé notre groupe à se fixer des buts spécifiques.
5. \_\_\_\_\_ J'ai accompli mes tâches aussi bien que possible.
6. \_\_\_\_\_ J'ai posé des questions aux autres sur leurs idées.
7. \_\_\_\_\_ Je suis venu au groupe bien préparé(e) au besoin.
8. \_\_\_\_\_ J'ai contribué de façon positive au travail de recherche.

À cause de mes contributions, je pense mériter une note de \_\_\_\_\_ sur 10 (ou autre total)

## Exemple de pointage pour l'évaluation d'une rédaction (40 points)

### **Pensée et détails (\*5=25)**

5. Excellent : Perspicacité, idées soutenues et défendables, détails très supportifs
4. Bon : Perspicacité, détails importants mais moins profonds.
3. Satisfaisant : Idées conventionnelles soutenues par détails défendables.
2. Moyen : Idées conventionnelles faiblement soutenues par détails non pertinents - en général, pas assez de cohérence.
1. Médiocre : Idées rares ou généralités non-soutenues - peu de compréhension du sujet-détails rendent les idées confuses.

### **Organisation (\*2=10)**

5. Excellent : Introduction qui entre dans le vif du sujet - corps contient des idées qui progressent vers une conclusion efficace.
4. Bon : Introduction qui essaie d'encourager la lecture du texte - corps contient des idées qui progressent vers une conclusion appropriée.
3. Satisfaisant : Introduction, corps et conclusion fonctionnels qui ne s'écartent pas du sujet mais manquant parfois de cohérence.
2. Moyen : Pas vraiment d'introduction, ni conclusion - manque de clarté dans le rapport entre les phrases et les idées.
1. Médiocre : Idées présentées sans ordre - pas d'introduction ni de conclusion.

### **Conventions (\*1=5)**

5. Excellent : Pratiquement pas d'erreurs d'orthographe, de ponctuation et de grammaire.
4. Bon : Les quelques erreurs présentées n'affectent pas le pouvoir communicatif de la rédaction.
3. Satisfaisant : Quelques erreurs réduisent mais ne bloquent que rarement le pouvoir communicatif du texte.
2. Moyen : Erreurs fréquentes qui bloquent souvent le pouvoir communicatif de la rédaction.
1. Médiocre : Erreurs évidentes qui distraient le lecteur et bloquent le pouvoir communicatif du texte.

## Évaluation : Liste de contrôle-habilités de participation

Nom de l'élève	Très facilement	Facilement	En voie d'amélioration	Difficilement
1. Joue différents rôles : ▶ animateur ▶ secrétaire ▶ rapporteur ▶ participant				
2. Parle à tour de rôle.				
3. Écoute quand les autres parlent.				
4. Utilise le ton approprié.				
5. Donne des idées aux autres en respectant leur contribution.				
6. S'en tient au sujet.				
7. Développe les idées des autres, paraphrase.				
8. Contribue à atteindre un consensus ou une décision.				
9. Travaille au sein d'un groupe d'une façon coopérative.				

## Présentations diversifiées dans les sciences humaines

Voici quelques idées pour le partage de connaissances entre élèves (qui respectent les intelligences multiples). Vous pouvez ajouter vos propres idées ou celles des élèves.

- ▶ fais un mots croisés
- ▶ écris une histoire
- ▶ fais un lithographe
- ▶ fais un programme sur l'ordinateur
- ▶ fais un jeu
- ▶ fais un croquis
- ▶ crée un programme à la radio
- ▶ crée un poster
- ▶ fais une exposition de diapositives
- ▶ écris une loi
- ▶ fais des acétates
- ▶ enseigne une leçon à une autre classe
- ▶ écris un livre (ou une partie d'un livre)
- ▶ planifie un journal
- ▶ crée un film fixe
- ▶ écris un poème
- ▶ fais une annonce publicitaire
- ▶ commence une collection
- ▶ fais un mobilier
- ▶ crée un spectacle
- ▶ fais un album de photos
- ▶ écris une lettre à l'éditeur
- ▶ fais une bande dessinée
- ▶ écris et organise une pièce de théâtre
- ▶ crée un film
- ▶ fais un collage
- ▶ écris une chanson
- ▶ fais une murale
- ▶ fais un dépliant touristique
- ▶ fais un sondage
- ▶ formule une hypothèse
- ▶ organise un dessin animé (film)
- ▶ fais un objet en papier-mâché
- ▶ dessine une carte géographique
- ▶ dessine un graphique
- ▶ invente un « slogan »
- ▶ fais un logo
- ▶ fais une peinture
- ▶ enregistre une interview
- ▶ fait circuler une pétition
- ▶ organise un débat
- ▶ fais une conférence de presse
- ▶ prépare un programme de télévision

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

Habileté : **Interpréter**

<b>Nom de l'élève</b>									
Définit les termes et les symboles									
Donne l'idée principale et les détails qui y sont reliés									
Formule ou illustre des relations									
Traduit de l'information d'une forme à une autre									
Fait un résumé ou formule une conclusion									
Décrit les réactions suscitées par un événement									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

**Habileté : Classifier**

Nom de l'élève									
Explique clairement sur quoi il\elle se base pour regrouper des éléments									
Change la composition des groupes en vue d'un objectif donné									
Décrit les caractéristiques des articles faisant l'objet de la classification									
Décrit les ressemblances et les différences entre ces articles									
Détermine les critères sur lesquels il\elle se base pour la classification									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

Habileté : Comparer

Nom de l'élève									
Définit les termes et les symboles									
Formule l'idée principale et les détails qui y sont reliés									
Formule ou illustre des relations									
Traduit de l'information d'une forme à l'autre									
Fait un résumé ou formule une conclusion									
Identifie les bases sur lesquelles il\elle fait une comparaison									
Identifie les caractéristiques spécifiques des articles comparés									
Décrit les ressemblances et les différences									
Résume les ressemblances et les différences									
*** Commentaires aux élèves nécessaires									



Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

Habileté : Généraliser

<b>Nom de l'élève</b>									
Identifie les éléments communs									
Identifie les concepts touchant à ces éléments communs									
Lie les concepts sur la base des données fournies mais ne va pas au-delà									
Expose des faits ou des exemples pouvant soutenir l'idée générale									
Dit si l'idée générale exposée correspond aux situations étudiées précédemment									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

**Habilitété : Tirer des inférences**

Nom de l'élève									
Identifie la différence entre une inférence, une observation et une généralisation									
Identifie une généralisation à utiliser comme base pour tirer une inférence									
Fait le rapport entre inférence et ce qui a déjà été donné									
Vérifie la cohérence au moment d'appliquer une généralisation à des questions semblables									
Vérifie la conclusion par rapport à la généralisation sur laquelle elle est basée									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

Habileté : Analyser

Nom de l'élève									
Peut décrire et identifier les qualités et les présuppositions trouvées dans le matériel									
Décrit des relations comme cause à effet, séquence, lieu et endroit									
Décrit les principes d'organisation et de structuration									
Organise le matériel en ses éléments et classe les données relatives à chacune des parties									
Fait la distinction entre fait et opinion et identifie des présuppositions formulées et non formulées									
Groupe les données selon les relations ou selon les composantes structurelles									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

Imiter = 1

Suivre le modèle = 2

Maîtriser = 3

Mettre en application = 4

Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

**Habileté : Faire la synthèse**

<b>Nom de l'élève</b>									
Formule l'objectif de l'activité									
Sélectionne et donne les composantes principales à inclure									
Décrit les relations entre ces composantes									
Sélectionne et décrit un moyen approprié de présenter l'information									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

**Habileté : Faire des prédictions**

Nom de l'élève									
Identifie les conditions et les facteurs principaux et en détermine l'importance relative									
Réunit et analyse les données connexes									
Décrit les tendances et les nouveaux développements									
Sélectionne\formule une théorie ou un principe pour expliquer le phénomène									
Identifie les résultats ou les conséquences possibles									
Exprime jusqu'à quel point il est possible que la prédiction se réalise									
Identifie des relations de cause à effet									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

**Habilitété : Faire des hypothèses**

Nom de l'élève									
Formule une proposition qui est vérifiable									
Formule une proposition qui est probable à la lumière des faits ou de la théorie établie									
Formule l'hypothèse de façon qu'elle puisse être vérifiée à l'aide des procédures et des données disponibles									
Formule la proposition de sorte qu'elle s'applique à la plupart des cas ou à tous les cas									
Réunit les données de manière systématique									
Présente une analyse des données pour affirmer ou non l'hypothèse									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

Évaluation diagnostique\formative - échelle d'appréciation du développement d'une habileté

Niveaux de compétence et d'indépendance :

- Imiter = 1
- Suivre le modèle = 2
- Maîtriser = 3
- Mettre en application = 4
- Improviser = 5

Date : \_\_\_\_\_

Habileté : **Évaluer**

<b>Nom de l'élève</b>									
Définit l'article à évaluer									
Donne une raison ou un but pour l'évaluation									
Définit des normes ou des critères sur lesquelles cette évaluation est basée									
Applique des normes ou des critères de manière cohérente									
Réunit et note les données pour chaque norme									
Donne des preuves ou des raisons à l'appui de ses jugements									
***Commentaires à l'élève sont nécessaires, soit par écrit ou oralement									

## **B. PLAN D'ÉTUDES LE CANADA DANS LE MONDE**

### **1. Résultats d'apprentissages généraux du cours Le Canada dans le monde**

Le cours Le Canada dans le monde d'aujourd'hui permettra à l'élève de,

A. sur le plan des habiletés,

1. trouver des renseignements en utilisant des sources variées (journal, radio, film, image, personne, etc.);
2. ordonner des événements, des faits ou des données;
3. travailler en équipe de façon productive;
4. présenter oralement et par écrit des données sur des sujets précis;
5. illustrer des concepts et des événements de diverses façons;
6. déceler le message principal d'un texte, d'une caricature;
7. lire, et d'interpréter un graphique, un tableau, un schéma, des données statistiques;
8. comparer des événements, des modes de vie ou des phénomènes historiques en se fondant sur certains critères;
9. différencier un fait d'une opinion;
10. voir les rapports de causalité entre les événements;
11. développer son esprit d'analyse et de synthèse;
12. faire preuve de jugement et de créativité lorsqu'il s'agit de prendre une décision ou de résoudre un problème;
13. se faire des opinions et prendre position sur des questions d'actualité.



B. sur le plan des connaissances,

1. comprendre ses droits et ses responsabilités en tant que citoyen;
2. comprendre certains concepts clés;
3. comprendre les grandes questions de l'heure, d'où elles sont issues et quelles en sont les solutions possibles;
4. comprendre certains traits particuliers de la société canadienne;
5. comprendre les facteurs historiques et les forces qui entrent en jeu dans les relations entre francophones et anglophones du Canada;
6. comprendre les types de relations qu'entretiennent les États-Unis et le Canada;
7. comprendre l'influence que les États-Unis exercent sur le développement du Canada;
8. comprendre le rôle qu'a joué et que joue actuellement le Canada sur la scène internationale;
9. comprendre le rôle que jouent certains organismes internationaux;
10. connaître les grands événements ayant marqué l'histoire du Canada et du monde au 20<sup>e</sup> siècle;
11. comprendre les politiques canadiennes sur les questions d'importance majeure;
12. découvrir les grands défis qui attendent le Canada tant au niveau national qu'international.

C. sur le plan affectif,

1. acquérir un sens des responsabilités en tant que citoyen;
2. acquérir la fierté de son patrimoine en tant que membre de la population canadienne et internationale;
3. développer une sensibilité aux conséquences que peut avoir un conflit d'ordre personnel, politique, culturel, militaire, etc.;
4. acquérir une vision objective face aux revendications de divers groupes;

5. développer de l'intérêt et du respect pour les opinions qu'expriment des individus et des groupes sur certaines réalités historiques ou actuelles;
6. développer de l'intérêt pour les valeurs d'autres peuples;
7. réfléchir aux valeurs sur lesquelles repose la société canadienne;
8. manifester de l'intérêt pour la pluralité culturelle du Canada;
9. s'intéresser à son pays et participer au progrès de celui-ci;
10. manifester un intérêt pour l'histoire et l'actualité.

## 2. Résultats d'apprentissages des modules, activités suggérées et ressources

### MODULES

#### A. LES CANADIENS ET LEUR PAYS

1. La citoyenneté et le multiculturalisme
2. Les relations entre francophones et anglophones

#### B. LE CANADA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

3. Les relations canado-américaines
4. La politique étrangère canadienne
6. L'aide internationale



#### ☛ Organisation des modules :

1. Les objectifs
2. Le contenu
3. Les activités suggérées
4. Les grilles\articles de mesure pour ce module, s'il y a lieu
5. La liste de ressources et références\adresses
6. Les documents (en couleurs)

## **Module 1 : La citoyenneté et le multiculturalisme**

**Résultat d'apprentissage de l'élève : Développer les habiletés cognitives, communicatives et sociales en étudiant les différentes cultures existantes au Canada.**

### **Résultats d'apprentissage spécifiques**

#### **A. sur le plan des habiletés :**

1. lire et interpréter des tableaux statistiques;
2. faire la distinction entre des faits et des préjugés relativement à des groupes d'origines ethniques différentes;
3. exprimer et soutenir une opinion;
4. comparer les avantages et les inconvénients de l'immigration au Canada;
5. synthétiser sous forme de schéma les étapes pour accéder à la citoyenneté canadienne;
6. participer à des discussions sur les droits des citoyens canadiens;
7. débattre des avantages et des inconvénients d'une société multiculturelle.

#### **B. sur le plan cognitif :**

1. comprendre les causes de la réalité multiculturelle du Canada;
2. comprendre la politique d'immigration au Canada;
3. connaître la procédure d'accès à la citoyenneté canadienne;
4. comprendre les concepts de « culture », de « multiculturalisme », de « mosaïque canadienne » et de « réfugié politique »;
5. identifier des traits fondamentaux caractéristiques de la société canadienne;
6. connaître l'historique de l'immigration au Canada;
7. connaître les diverses origines ethniques des Canadiens.

### **C. sur le plan affectif :**

1. apprécier le patrimoine culturel canadien;
2. apprécier les apports des divers groupes ethniques à la vitalité du Canada;
3. faire preuve d'ouverture d'esprit face aux divers groupes ethniques composant la mosaïque canadienne;
4. développer un sentiment de fierté et un sens d'identité canadienne;
5. réfléchir à ses droits en tant que citoyen.

## **Module 1 : CONTENU**

### **L'identité canadienne**

Qu'est-ce que tous les Canadiens partagent?

Caractéristiques du Canada :

- géographie, - différences régionales
- ressources - 2 langues officielles
- passé, histoire
- institutions sociales
- droits et privilèges
- culture, arts, technologie
- valeurs

Quelles images projette-t-on? Quelles images de nous ont les autres pays?

Quels éléments de notre vie sont différents de la vie dans d'autres pays?

Des réalisations canadiennes/ Des Canadiens célèbres

(musique, sports, inventions, entreprises, littérature, peinture)

Caractère changeant d'une identité

### **La culture canadienne**

Qu'est-ce que la culture?

Valeurs liées à la société canadienne :

- liberté d'expression;
- diversité/multiculturalisme;
- tolérance;
- bilinguisme (2 langues officielles);
- pays neutre/rôle de pacificateur;
- démocratie;
- rôle humanitaire (accueil d'immigrants, aide aux autres pays);

- droits et devoirs (droits des enfants, des autochtones, des femmes, etc.);
- égalité;
- équité, justice;
- non-violence.

Partir des traits culturels de leur localité qu'ils identifient comme différents d'autres localités.  
 Y a-t-il des traits culturels des habitants de l'Île? Y en a-t-il de communs/différents par rapport à d'autres provinces?  
 Quelle image ils se font des habitants d'autres régions du Canada? (l'Ouest, l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve)

### **La mosaïque culturelle canadienne**

Historique de l'immigration au Canada (surtout à partir du 19<sup>e</sup> siècle) : Qui?

Pourquoi?

Apport à la société canadienne?

Comportement des groupes culturels minoritaires :

- assimilation
- ségrégation
- intégration

Attitudes face à ces 3 types de comportement?

### **La politique canadienne du multiculturalisme**

Politique de Trudeau (1971)

Politique de Mulroney (1984)

Loi sur le multiculturalisme (1988-89?)

- contenu
- buts
- pourquoi? (raison d'être)

Les divers groupes culturels du Canada.

Avantages/inconvénients d'une société multiculturelle

### **L'immigration et l'accès à la citoyenneté**

Politique canadienne sur l'immigration

- buts
- catégories d'immigrants
- critères de sélection

Attitudes face à l'immigration

Avantages/inconvénients :

Attitudes face aux « étrangers » par le passé :

- La Loi de 1987 sur la Citoyenneté;
- procédure d'accès à la citoyenneté;
- critères;
- qui peut être citoyen canadien;
- droits et devoirs.

## Module 1 : ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Attention: Certaines feuilles de travail ont été préparées pour vous. Les mots “*inclus*” et “*incluses*” indiquent que vous trouverez cette feuille dans le module.

1. **N.B. Avant d’aborder le sujet du multiculturalisme, il est préférable de faire des activités pour revoir la géographie du Canada ainsi que les grandes lignes de son histoire. Voir feuille : voir activité - Vingt questions...**

Identité canadienne : Diviser les élèves en groupes de deux. Expliquer la tâche : Vous allez créer un travail visuel qui représente de façon frappante ce que c’est d’être canadien. Ce peut être un dessin, un collage, un dessin humoristique (tirer de la liste de la section **évaluation**), etc. qui représente l’identité canadienne, ce qui nous rend unique ou différent comme nation. Votre groupe présentera son travail, en décrivant ce qu’il a voulu exprimer et pourquoi. Faciliter l’analyse et la synthèse en utilisant un tableau (traitement de texte , dans leurs cahiers ou grandes feuilles pour y voir les éléments communs et les caractéristiques distinctes).

Groupes	Principaux symboles utilisés	Caractéristiques de l’identité canadienne
#1.		
#2.		

Une discussion de classe peut suivre pour tirer des conclusions telles que :

- ◆ Il n’existe pas de définition de l’identité canadienne;
- ◆ L’identité canadienne est influencée par plusieurs facteurs.

Plusieurs thèmes vont peut-être devenir apparents : le hockey, les valeurs, l’histoire, le multiculturalisme.... Terminer en introduisant la question principale : QU’EST-CE QUI INFLUENCE L’IDENTITÉ CANADIENNE?\*\*\*Grille d’évaluation de travail de groupe.

- N.B. Plus tard dans ce cours, il serait fort intéressant de faire une activité sur la question : « Dans quelle mesure est-il important pour les Canadiens d’avoir une forte identité nationale? »**

2. Faire un graphique pour documenter une représentation culturelle, ethnique ou raciale pour une période distincte de temps que l’on retrouve dans les annonces publicitaires ou les revues au Canada. On peut y inclure les groupes d’âges sur un axe et les différents groupes sur l’autre.

Comparer les résultats et avoir une discussion des stéréotypes et des attitudes véhiculées par les médias.

3. Avoir des néo-Canadiens de la communauté dans la classe pour parler de leur expérience. Ils peuvent inclure les sujets suivants :
- ☞ les raisons de quitter leur pays natal
  - ☞ les raisons de choisir le Canada
  - ☞ le processus suivi pour devenir Canadien
  - ☞ le processus suivi pour l'arrivée
  - ☞ les règlements de l'immigration
  - ☞ les ajustements à faire pour vivre au Canada
  - ☞ l'application pour la citoyenneté
  - ☞ les problèmes des immigrants au Canada
  - ☞ les sentiments envers le Canada.
4. Buts personnels et buts collectifs : Amorce - pas pour évaluation  
Partir des buts au niveau personnel pour en arriver au niveau de la collectivité ou du groupe. Favoriser les habiletés de pensée créative avec le remue-méninges et des réponses à des questions hypothétiques, ainsi que les habiletés de communication.

**Démarche :**

- a) Demander aux élèves de répondre à des questions dans leur cahier telles que :
- Quels sont tes buts personnels?
  - Qu'est-ce que tu tiens à réussir dans la vie?
  - Qu'est-ce que tu aimerais accomplir immédiatement, ou dans trois ans, ou dans cinq ans?
- b) Demander aux élèves de dresser une liste de ce que devraient être les buts de leur école suivie des buts du gouvernement canadien. Quelques élèves présentent leurs listes des buts personnels et du gouvernement. On peut les écrire au tableau pour les considérer. Mener une discussion démontrant les différences entre les deux. On s'aperçoit que les buts personnels ont tendance à être matérialistes et individuels. Les buts collectifs demandent la collaboration et souvent le sacrifice des buts de l'individu.
- c) Utiliser les buts de la classe pour arriver à une liste de règlements nécessaires à l'atteinte de ces buts. Ensuite, relier ces découvertes au sujet d'un néo-Canadien(ne) qui essaie de s'intégrer dans ce pays.
5. Préparer un débat sur un des sujets suivants :
- a) Le Canada devrait diminuer le nombre d'immigrants de 100,000 à 50,000 annuellement avant l'année 2020\Le Canada devrait admettre un nombre illimité d'immigrants à chaque année.
- b) L'identité canadienne est facile à décrire.



6. Considérer le concept d'une nation multiculturelle en faisant une analogie d'une mosaïque de tuiles de couleurs variées juxtaposées pour former un portrait. Chaque tuile est unique et retient ses propriétés individuelles.

Ensuite, considérer le concept d'une nation où les cultures individuelles disparaissent et deviennent une nouvelle culture canadienne en faisant une analogie d'un tableau de tuiles d'une même couleur.

Questions : Comment applique-t-on chaque concept « au caractère multiculturelle du Canada? »

Quels seraient les avantages et les inconvénients de chaque concept?

Expliquer les termes « assimilation », « intégration » et « acculturation ».

7. Trouver des exemples de mots dans notre langue française qui proviennent d'une autre langue. Trouver l'origine des noms et des surnoms ainsi que la signification de certains noms.
8. Visionner le film « Les derniers arrivés » (ou autre) et répondre aux questions suggérées (incluses)
9. Remplir le glossaire...
10. Étudier le tableau (inclus) Réfugiés au Canada par pays , répondre aux questions (incluses) et faire un tableau plus récent.
11. Exemples de questions pour fin d'évaluation reliée à ce module.
12. Suivre l'actualité sur les sujets du module.

**13. Activité générique** à utiliser avec le contenu d'un ou plusieurs sujets du cours :

**La détection des erreurs de raisonnement** \*N.B. Cette activité est surtout aimée par les élèves qui ont une intelligence « logique-mathématique », mais nécessaire pour les autres.

Une telle activité amène l'élève à exercer ses habiletés de pensée critique et l'explication de celle-ci.

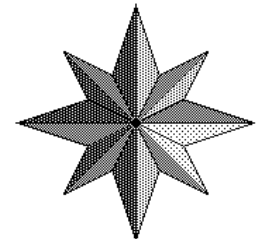
### **Démarche**

**I.** Écrire au tableau quelques exemples généraux tels que :

- ▶ Les gens qui ne boivent pas d'alcool sont en meilleur santé que ceux qui en boivent.
- ▶ Les individus qui manquent souvent le cours de sciences humaines courent le risque d'échouer. Colette ne manque jamais le cours. Elle ne court donc pas le risque d'échouer.
- ▶ Les arbres sont verts. Les arbres sont vivants. Tout ce qui est vert est vivant.
- ▶ \*\*Pour ce module, demander aux élèves de vous fournir des exemples qui créent des problèmes entre différentes races ou religions.

II. Demander aux élèves de faire un remue-méninges sur d'autres exemples d'erreurs de raisonnement. Classifier selon les types d'erreurs suivants (consulter « techniques de propagande » dans les pages jaunes) :

- a) Le stéréotype : généralisation trop simplifiée au sujet des gens, des lieux, des idées ou des événements.
- b) L'un ou l'autre : le fait de croire que si l'on rejette une position sur une question, l'on accepte nécessairement l'autre position extrême.
- c) Mauvaise analogie : elle suggère que les choses qui sont semblables sous certains aspects le sont aussi sous d'autres.
- d) Généralisation excessive : une généralisation établie à partir d'un exemple unique ou d'un manque de preuves.
- e) Mauvais rapport de cause à effet : conclut que si deux événements ou situations se succèdent, les seconds résultent des premiers sans considération des détails en cause.



III. Distribuer un article de revue ou de journal qui contient des erreurs de raisonnement. Demander aux élèves de classifier les erreurs, puis ensuite de réécrire les raisonnements d'après ce qu'ils/elles connaissent maintenant des types.

14. **Activité générique** à utiliser avec un ou plusieurs sujets du cours.

**Comment distinguer entre fait, opinion et parti pris.** À mesure que les élèves développent un intérêt pour les questions internationales, ils/elles devraient être capables d'aborder la documentation sur laquelle ils/elles travaillent de façon critique.

**Fait :** Un fait est quelque chose dont vous pouvez prouver l'existence ou l'occurrence passée ou présente.

**Opinion :** Une opinion est une croyance, un point de vue ou un jugement avec lequel on peut ne pas être en accord.

**Parti-pris :** On rencontre souvent des énoncés dans des présentations orales ou écrites qui ne sont pas supportés par beaucoup de faits. L'élève est encouragé à reconnaître :

- les énoncés ambigus où le sens est inexact ou vague : la plupart des gens préfèrent les voitures faites au Japon
- les énoncés qui contiennent des oui-dire : selon Jim; j'ai entendu...
- les énoncés qui contiennent de l'émotion : des jeunes complètement fous
- les énoncés qui contiennent des faits à sensation : ex. Dire qu'un fermier a perdu 50 % de ses vaches au lieu de dire qu'il a perdu 5 de ses vaches quand il en a dix.
- les énoncés qui généralisent de façon abusive : toutes les femmes savent faire la cuisine mais aucune ne sait conduire

## Démarche

Discuter des trois types d'énoncés ci-dessus. Demander aux élèves de trouver des articles de revues et de magazines, des dessins humoristiques, des images, etc. tirés des journaux. Diviser un panneau d'affichage en trois sections intitulées « fait », « opinion » et « parti-pris. » Faire des listes en groupes de deux pour chacune des sections.

#15. Activité générique à utiliser avec un ou plusieurs sujets du cours.

Discussions : Démarche et règlements

Faire un remue-méninges pour amener les élèves à déterminer le déroulement d'une discussion efficace en classe... les amener à dire :

parler à tour de rôle

tout le monde doit participer

écouter les autres

soutenir son opinion

avoir crayon et papier au cas où il faut attendre son tour

noter ce qu'on veut refuter

**En général, il importe que les élèves s'habituent aux idées suivantes :**

**il n'y a pas de mauvaises opinions (soutenues); le consensus n'est pas ordinairement le but de la discussion; les discussions servent à ouvrir notre esprit aux idées des autres; on apprend que notre point de vue peut être enrichi ou modifié par celui des autres.**

## Activité -Vingt questions

Pratiquer les habiletés de recherches. Utiliser l’atlas, les textes d’histoire du Canada et l’inforoute pour formuler des questions assez générales. Ce travail peut être fait en paires.

Exemples : Quel pays est au sud du Canada? Quelle est la position exacte du Canada sur la carte (longitude, latitude)?

### Questions :

- 1 \_\_\_\_\_
- 2 \_\_\_\_\_
- 3 \_\_\_\_\_
- 4 \_\_\_\_\_
- 5 \_\_\_\_\_
- 6 \_\_\_\_\_
- 7 \_\_\_\_\_
- 8 \_\_\_\_\_
- 9 \_\_\_\_\_
- 10 \_\_\_\_\_
- 11 \_\_\_\_\_
- 12 \_\_\_\_\_
- 13 \_\_\_\_\_
- 14 \_\_\_\_\_
- 15 \_\_\_\_\_
- 16 \_\_\_\_\_
- 17 \_\_\_\_\_
- 18 \_\_\_\_\_
- 19 \_\_\_\_\_
- 20 \_\_\_\_\_

\*\*\* Ces questions peuvent servir comme point de départ pour revoir les points saillants de la géographie et l’histoire du Canada. Il y aurait possibilité d’en faire un jeu de « Génie en herbe » ou « Jeopardy » ou « Trivia ».

## Film : Derniers arrivés

1. Quel est le sujet traité dans ce film vidéo?
2. Quel est le point de vue énoncé concernant l'immigration au Canada?
3. Autrefois, la majorité des immigrants venaient de \_\_\_\_\_. Aujourd'hui, la plupart viennent de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_.
4. Les immigrants ont tendance à s'installer dans les régions rurales. Vrai  Faux
5. 100 000 Sikhs demeurent présentement à Vancouver. Ils sont venus de \_\_\_\_\_ afin de fuir la persécution \_\_\_\_\_ durant le régime de Indira \_\_\_\_\_.
6. Dressez une liste des faits reliés aux Sikhs selon le film. (Remue-méninges - 7 à 10 réponses).
7. Par quels moyens le gouvernement canadien encourage-t-il l'intégration?
8. Les immigrants ont de nombreux droits au Canada. Peux-tu en énumérer trois?
9. Les immigrants ont aussi des obligations. Énumère trois de celles-ci.
10. Pendant quel régime est-ce que le multiculturalisme a commencé au Canada? Comment le Canada diffère-t-il des États-Unis dans son approche aux différentes cultures?
11. Quel groupe d'immigrants domine à Toronto? D'où viennent-ils et pourquoi?
12. D'après le film, comment les asiatiques voient-ils notre système d'éducation?
13. Écris un paragraphe sur notre politique multiculturaliste, incluant le coût.
14. Quelles sont deux problèmes entre autres des nouveaux arrivés?
15. Pourquoi le Québec encourage-t-il l'immigration et sous quelles conditions le fait-il?
16. Le Canada encourage l'intégration des Sikhs et non l'assimilation. Explique.
17. Explique ce que David Lamb voulait dire par cet énoncé « N'érigez pas de murs autour de vous car vous serez des esclaves. »

18. Trouve un exemple mentionné qui démontre le respect qu'ont les Canadiens pour les orientaux dans la vie économique de notre pays.
19. Quels sont les valeurs des Sikhs? Penses-tu que cette ethnie pose un danger aux Canadiens? Explique.
20. Notre attitude humanitaire envers les immigrants est une caractéristique fondamentale de notre pays. Comment expliques-tu le fait que les Noirs ne sont pas acceptés très bien ici, tandis que les Sikhs et les Chinois y rencontrent bien moins de problèmes.

**N.B. Questions 1-15 sont des questions de repérage.  
Question 16-18 sont des questions de compréhension.  
Question 19 est une question d'évaluation.  
Question 20 est une question de créativité.**

## GLOSSAIRE

Dans tes propres mots, explique :

- assimilation \_\_\_\_\_
- culture \_\_\_\_\_
- discrimination \_\_\_\_\_
- émigration \_\_\_\_\_
- ethnocentrisme \_\_\_\_\_
- immigration \_\_\_\_\_
- intégration \_\_\_\_\_
- meltingpot \_\_\_\_\_
- mosaïque \_\_\_\_\_
- multiculturalisme \_\_\_\_\_
- réfugié(e) \_\_\_\_\_
- ségrégation \_\_\_\_\_
- stéréotyper \_\_\_\_\_

## RÉFUGIÉS AU CANADA PAR PAYS

région	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
<b>total</b>	<b>40 348</b>	<b>16 760</b>	<b>19 147</b>	<b>21 565</b>	<b>26 836</b>	<b>37 004</b>	<b>39 628</b>
<b>Europe de l'est</b>	<b>4 062</b>	<b>3 897</b>	<b>5 388</b>	<b>6 843</b>	<b>9 701</b>	<b>15 866</b>	<b>15 831</b>
Tchécoslovaquie	1 015	764	697	762	725	830	1 149
Hongrie	296	516	545	562	1 076	772	500
Pologne	477	2 209	3 620	4 545	6 801	12 393	11 874
Roumanie	307	334	442	832	733	821	1015
URSS	1 914	39	40	100	348	966	1 151
<b>l'IndoChine</b>	<b>34 637</b>	<b>6 163</b>	<b>6 065</b>	<b>5 874</b>	<b>6 952</b>	<b>9 018</b>	<b>6 547</b>
Cambodge	3 261	1 593	1 665	1 546	1 492	1 992	712
Laos	6 264	360	617	438	823	648	565
Viet Nam	25 112	4 210	3 783	3 890	4 637	6 378	5 270
<b>le Moyen Orient</b>	<b>37</b>	<b>1 150</b>	<b>1 139</b>	<b>1 208</b>	<b>2 488</b>	<b>3 019</b>	<b>3 515</b>
Iran	16	819	874	994	1 919	1 993	2 013
Iraq	5	294	183	130	443	797	514
Liban	10	16	26	30	32	81	725
<b>l'Afrique</b>	<b>191</b>	<b>1 061</b>	<b>1 249</b>	<b>1 436</b>	<b>2 269</b>	<b>3 197</b>	<b>4 048</b>
Ethiopie	72	709	905	869	1 429	2 136	2 173
Ghana	-	51	38	29	61	76	145
Niger	2	1	5	13	10	10	28
Somalie	6	28	35	70	201	399	1 069
Afrique du sud	16	17	53	34	40	30	50
Soudan	9	20	19	77	35	91	171
Ouganda	3	113	54	73	117	93	71
<b>l'Amérique centrale</b>	<b>308</b>	<b>3 629</b>	<b>3 934</b>	<b>4 006</b>	<b>3 516</b>	<b>3 587</b>	<b>5 393</b>
Cuba	293	55	41	20	5	-	8
El Salvador	1	2 491	2 459	2 368	2 091	2 263	3 750
Guatemala	2	546	710	549	391	462	760
Haïti	8	14	6	10	18	58	41
Honduras	-	50	39	25	32	132	185

région	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Nicaragua	3	451	670	955	884	591	548
<b>l'Amérique du sud</b>	<b>396</b>	<b>289</b>	<b>407</b>	<b>492</b>	<b>335</b>	<b>430</b>	<b>811</b>
Argentine	21	27	9	3	4	12	12
Chili	355	133	182	320	259	334	667
Guyane	1	83	154	104	35	35	12
Uruguay	14	26	22	8	5	15	3
<b>Autre</b>	<b>717</b>	<b>571</b>	<b>965</b>	<b>1 706</b>	<b>1 575</b>	<b>1 887</b>	<b>3 483</b>
Afghanistan	7	346	539	801	960	1 003	972
Sri Lanka	1	123	265	599	206	230	1234

### Réponds aux questions suivantes :

1. Quels sont les pays où le nombre de réfugiés a diminué en 1990 en comparaison avec 1980?
2. En quelle année est-ce que le nombre de réfugiés salvadoriens a remarquablement augmenté?
3. En 1987, d'où venait le moins de réfugiés?
4. Quel pays nous a envoyé le plus de réfugiés en 1989?
5. Quelle région a le plus grand pourcentage de réfugiés entre 1980 et 1990? (Estimer)
6. Arrondis le total des années 80-90 et fais un pourcentage de notre population actuelle.
7. Fais un graphique avec les données du tableau.
8. Pourquoi penses-tu qu'il y a eu 25 112 Vietnamiens venus en 1980?
9. D'où vient le plus grand nombre d'immigrants et comment est-ce que cela peut nous affecter?
10. Tente d'expliquer pourquoi la population chinoise du Canada n'est pas sur ce tableau.

### VRAI ou FAUX

1. Le Canada a reçu plus de réfugiés de l'Indochine entre 1980-1990 que de tout autre pays. \_\_\_\_\_
2. Le nombre de réfugiés de l'Amérique centrale a augmenté chaque année. \_\_\_\_\_
3. Il y avait un total plus de réfugiés en 1980 qu'en 1990. \_\_\_\_\_
4. On a reçu le moins de réfugiés de l'URSS en 1985. \_\_\_\_\_
5. Parmi les pays de l'Afrique, l'Éthiopie est celui qui nous envoie le plus de réfugiés. \_\_\_\_\_



## Évaluation de la fin du module - exemple

1. Énumère les étapes de la procédure d'accès à la citoyenneté canadienne sous forme de schéma ou de ligne chronologique.
2. Nomme les 3 catégories d'immigrants au Canada.
3. Définis les mots culture et multiculturalisme.
4. Nomme les deux grandes vagues d'immigration au Canada.
5. Fais une liste de 5 avantages que nous apporte notre société multiculturelle.
6. Nomme 5 différentes cultures qui forment l'identité canadienne. Quelles richesses nous apportent ces cultures?
7. Explique ce qu'est un réfugié politique.
8. Quelle image le Canada projette-t-il dans le monde?
9. Explique quels sont les défis pour les immigrants ainsi que ceux du gouvernement canadien par rapport à l'immigration.
10. Quels sont cinq caractéristiques que les Canadiens en général partagent?
11. Remplis la carte muette avec le nom des provinces et de leurs capitales, ainsi que la capitale du pays.
12. Explique les termes « mosaïque culturelle », « assimilation », « intégration ».
13. Fais la distinction entre des faits et des préjugés parmi les énoncés suivants. Explique tes choix.
  - ▶ Les vieillards n'ont rien à donner à notre société. Ils nous coûtent trop d'argent.
  - ▶ Les Noirs sont paresseux.
  - ▶ La femme est le parent primordial d'un couple.
  - ▶ Les Japonais sont le peuple le plus intelligent dans le monde.
  - ▶ Le taux d'alcoolisme est plus élevé chez les autochtones
14. Comment les deux guerres mondiales ont-elles influencé l'immigration?
15. Exprime ton opinion sur l'attitude des Blancs envers les Amérindiens du Canada.

16. Nomme 4 critères d'admissibilité selon la loi de l'immigration et donne ton opinion sur deux de ceux-ci. (Es-tu d'accord? Est-ce que tes priorités seraient différentes?)
17. Penses-tu que le Canada devrait assimiler tous ses citoyens dans un « melting pot » comme les États-Unis? Que gagnerait ou perdrait-il?
18. Penses-tu que le Canada devrait continuer d'encourager l'immigration? Soutiens ta réponse avec des raisonnements oraux ou écrits.
19. Donne des exemples de cas où on accorderait le statut de réfugié politique à quelqu'un. Explique.
20. Prédis ce qui se passerait si le Canada n'avait pas de critères d'admissibilité.

**\*\* Les questions 1-11 (sauf partie 2 de question 6 qui dénote la compréhension) sont des questions de repérage.  
Les questions 12-14 sont des questions de compréhension.  
Les questions 15-18 sont des questions d'évaluation.  
La questions 19-20 sont des questions de créativité.**

**\*\*\* On retrouve dans ces questions la possibilité d'évaluer tous les objectifs du module sur les plans cognitif et des habiletés.**

## **Module 1 : RESSOURCES ET RÉFÉRENCES/ADRESSES**

### **Le Canada contemporain**

- Chap. 1 :** Le multiculturalisme et le peuple canadien  
**p. 111-113 :** Un gouvernement autonome pour les peuples autochtones  
**p. 292-300 :** Qu'est-ce qu'un Canadien?

### **Regard sur le Canada de la Confédération à nos jours**

- p. 394-417 :** Le Canada multiculturel

### **Les cents ans du Canada**

- p. 117-118 :** L'immigration vers l'ouest (fin du 19<sup>e</sup> siècle)  
**p. 154 :** L'internement des Japonais  
**p. 403-408 :** Les réfugiés...la politique d'immigration

### **Pleins feux sur le Canada**

- p. 60-62 :** Les droits des Canadiens  
**p. 75 :** Activité : Qu'est-ce qu'un bon citoyen?  
**p. 81-82 :** L'immigration  
**p. 279-287 :** L'internement des Canadiens-japonais  
**p. 68-70 :** Rapport : Égalité maintenant (1984)  
**p. 304-307 :** Immigration après la guerre  
**p. 320-321 :** Loi de 1960--Déclaration des droits des citoyens  
**p. 437-445 :** L'identité nationale canadienne  
**Chap. 6 :** Les droits et les responsabilités d'un citoyen (p.60-62, 68-70)

### **L'expérience canadienne, des origines à nos jours**

- p. 408-410 :** La diversité ethnique

### **Le Canada dans le contexte nord-américain**

- p. 224-225 :** Migration vers l'Ouest, fin du 19<sup>e</sup> siècle  
**p. 253-256 :** Migration vers l'Ouest, début du 20<sup>e</sup> siècle  
**p. 263-264 :** Attitudes des Canadiens face aux immigrants, début du 20<sup>e</sup> siècle

### **Atlas d'histoire du Canada**

- p. 121 :** Arrivée d'immigrants au Canada ,1852-1988  
**p. 113 :** La population du Canada  
**p. 92 :** Population de 1901 à 1941

### **Jeu des valeurs : Jeu 21**

### **Citoyenneté 87 : notre fierté nationale**

Document de travail sur la citoyenneté canadienne

## **Le multiculturalisme...être Canadien**

### **Le Canada sur la scène mondiale**

Film fixe et cassette 5 : Les années 80

Images 51-54 : L'immigration

### **Le Canada : 1867-aujourd'hui**

Document 5 : Le Canada et l'immigration (1872)

15 : L'émigrant de langue française (1912)

24 : L'immigration (1958)

28 : Population selon certaines origines ethniques (1981)

29 : La politique d'immigration (1985)

116 : Mennonites, Doukhobors et autres (1922)

132 : Les Indiens du Canada (1980)

133 : La discrimination (1984)

141 : Les cultes (1934)

152 : Les tensions dans la société canadienne (1968)

161 : Charte canadienne des droits et libertés (1981)

## **La Loi sur le multiculturalisme canadien : Guide à l'intention des Canadiens (1990)**

### **L'élimination de la discrimination raciale au Canada**

**Le journal des jeunes** : articles variées

### **Ensemble et Communiqué**

Revues de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

### **Ressources de Laurent Bourbon**

***Histoire du Canada en images*** (série de 30 diapositives + manuel)

2 Immigration dans l'ouest du Canada (1896-1914)

8 Immigration britannique en Amérique du Nord

14 Garder la Colombie-Britannique pour les Blancs : sentiment anti-sémitique dans l'Ouest

61 Les immigrants dans la ville : le North End de Winnipeg (1900-1920)

***L'expérience de l'immigration*** (films fixes sonores)

- Une nouvelle vie (des origines à 1930)

- La nouvelle patrie (1891-1914 : Ukrainiens)

- La grande famine (1847 : Irlandais)

- La famille Shaw de Midnapore (1882 : Anglais)

***Souvenirs d'enfance d'une Canadienne japonaise*** (films fixes sonores)

- Précieux souvenirs

- Les années perdues

***Les pionniers du Canada*** (films fixes)

- les pionniers des Maritimes (parties 1 et 2)
- les pionniers des Prairies (parties 1 et 2)

**Liste de publications**

Patrimoine Canada\Multiculturalisme et Citoyenneté

**Article :** **Histoire de vie et adolescents migrants** -Vie pédagogique, 1993 (voir **documents** après section « **adresses** »)

**Vidéo :** **Les derniers arrivés** : (voir activités suggérées)  
**Deux langues, un pays** (voir bibliothécaire)

**ADRESSES**

Le Journal des Jeunes  
276, rue Marion  
C.P. 47007  
Saint-Boniface, Man.  
R2H 3G9 (204-237-4823)

The Canadian Red Cross Society  
P.E.I. Division  
62 Prince St.  
Charlottetown, P.E.I.  
C1A 4R2 (902-894-8551)

P.E.I. Multicultural Council  
228 Grafton St.  
Charlottetown, P.E.I.  
C1A 7N8 (902-368-8393)

Direction des études canadiennes  
(aussi Direction générale des  
communications)  
Patrimoine Canada  
Ottawa, Ont.  
K1A 0M5 (819-994-1544)

Magazine TG  
202, rue Cleveland  
Toronto, Ont.  
M4S 2W6

Laurent Bourbon Audiovisuel  
5225, rue Berri  
Suite 302  
Montréal, Qué  
H2J 2S4

## **Module 2 : LES RELATIONS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES**

**Résultat d'apprentissage du module : Développer les habiletés communicatives, cognitives et sociales en étudiant les relations entre les peuples anglophone et francophone.**

### **Résultats d'apprentissage spécifiques**

#### **A. sur le plan des habiletés :**

1. faire une ligne chronologique des événements qui ont marqué les relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais;
2. analyser les positions des parties impliquées dans certaines crises qui ont mis en conflit les francophones et les anglophones du Canada;
3. émettre, justifier et défendre des opinions sur des événements passés et contemporains relatifs aux relations entre francophones et anglophones au Canada;
4. comparer les avantages et les inconvénients, de points de vue provenant de plusieurs groupes de Canadiens, des options qui s'offrent au Québec d'aujourd'hui dans la Confédération;
5. interpréter et analyser des événements récents en matière de divergences entre francophones et anglophones;
6. analyser les options qui s'offrent aux Canadiens français pour conserver leur langue et leur culture;
7. analyser un événement à partir d'un journal personnel;
8. analyser et interpréter des caricatures, des études de cas;
9. faire un tableau comparatif de points de vue différents;
10. interpréter des tableaux statistiques;
11. pratiquer les habiletés sociales en travail de groupes;
12. sonder l'opinion publique sur des questions ayant trait aux relations entre francophones et anglophones au Canada;
13. proposer des moyens à prendre pour maintenir de bonnes relations entre francophones et anglophones dans un Canada uni.

**B. sur le plan cognitif :**

1. décrire certains événements qui ont mis en conflit les Canadiens français et les Canadiens anglais depuis la Confédération;
2. expliquer les causes et les conséquences de l'évolution qu'a subi la société québécoise depuis 1960 dans ses efforts de survivance et d'épanouissement;
3. nommer et expliquer les revendications du Québec et leur évolution depuis 1960;
4. connaître et comprendre les intérêts divergents des Québécois, des francophones hors Québec et des Canadiens anglais face au mouvement séparatiste québécois;
5. connaître les options qui s'offrent au Québec d'aujourd'hui dans la Confédération canadienne;
6. identifier les endroits où vivent les principaux groupes de francophones au Canada et connaître un peu leur situation;
7. comprendre les problèmes particuliers aux francophones hors Québec, aux Québécois et à la minorité anglophone du Québec;
8. expliquer les concepts de
  - séparatisme - fédéralisme - indépendantisme - Révolution tranquille
  - assimilation - intégration

**C. sur le plan affectif :**

1. réfléchir au rôle qu'ont joué certains événements dans les relations entre francophones et anglophones canadiens;
2. prendre conscience de la valeur que revêt pour une collectivité son développement social, culturel et économique;
3. prendre conscience des inquiétudes des Canadiens français en ce qui a trait à leur langue et à leur culture;
4. réfléchir aux défis que rencontrent les francophones du Canada dans leurs efforts de survivance et d'épanouissement;
5. prendre conscience du rôle joué par les besoins différents, les attitudes et les émotions chez les anglophones et les francophones du Canada lors de tensions entre ces deux groupes;
6. prendre conscience de la richesse et des difficultés de la cohabitation des Canadiens français et des Canadiens anglais.

## **Module 2 : CONTENU**

### **Perspective historique des relations entre francophones et anglophones du Canada**

- L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique : clauses concernant les Canadiens français (1867);
- La rébellion des Métis et Louis Riel (1870 et 1885);
- La question des écoles du Manitoba (fin du 19<sup>e</sup> siècle);
- La guerre des Boers (1899);
- Diverses lois scolaires (Ontario, Manitoba, etc., début 20<sup>e</sup> siècle);
- La crise navale (Loi de la Marine de 1909);
- La conscription (1917 et 1944);
- Prohibition de la vente d'alcool (après la 1<sup>re</sup> guerre mondiale).

### **Situation du Québec depuis la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale**

(Comment et pourquoi de l'évolution de la société québécoise)

- Nationalisme de Lionel Groulx;
- Duplessis et les entreprises américaines (grève de l'an néant à Asbestos);
- Révolution tranquille  
causes : contrôles économiques par la minorité anglophone; contrôle des postes importants par les anglais; langue de travail; salaires plus élevés chez les anglais; chômage plus élevé chez les français.
- répercussions sur les relations francophones/anglophones;
- FLQ et événements d'octobre 1970;
- Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme;
- Loi sur les langues officielles (1969);
- Loi 22 au Québec sur la langue française;
- Parti Québécois;
- Le séparatisme vs le fédéralisme;
- La Charte de la langue française (Loi 101);
- Référendum de 1980;
- Rapatriement de la Constitution (1982);
- Accord du lac Meech (1987).

### **Types de problèmes liés aux relations entre francophones et anglophones au Canada**

- linguistiques;
- culturels;
- économiques (salaires, chômage, types d'emploi, prix du bilinguisme, etc.);
- politiques (loi de la majorité, prises de décision, postes importants, etc.)
- éducation



### **Parallèles entre les francophones et les membres de groupes ethniques au Canada**

- Choix entre l'assimilation, l'intégration et la ségrégation;
- Mouvements migratoires des francophones;
- Avantages des migrations pour les francophones et le Canada;
- Attitudes face aux émigrants francophones comparativement à celles face aux émigrants de différents groupes ethniques.

### **Difficultés et défis des groupes francophones au Canada quant à la sauvegarde de leur langue, de leur identité et de leur culture**

- A. Les groupes francophones au Canada aujourd'hui.
  - situation géographique (régions, villes)
  - statistiques
  - population (chaque province, pourcentage, membres)
- B. Situation des francophones hors Québec.
  - difficultés d'une personne en milieu minoritaire
  - différences entre francophones du Québec et hors du Québec
  - défis et revendications
- C. Situation des francophones à l'Île-du-Prince-Édouard
  - présence des francophones à l'Île (nombres, régions)
  - institutions au service des francophones de l'Île (éducation, services publics, gouvernement, culture, industries, commerces, etc.)
  - associations représentant les francophones de l'Île (entente)
  - revendications des francophones de l'Île

### **Avenir des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais**

- A. Situation actuelle.
  - revendications des francophones
  - défis
- B. Avenir du Québec au sein de la Confédération
  - options possibles
  - effets possibles d'une séparation du Québec pour
    - le Québec
    - le reste du Canada
    - les francophones hors Québec
    - les anglophones au Québec
- C. Possibilités de co-existence des français et des anglais au Canada
  - garder le pays uni peut-il être une solution viable pour les deux groupes?

## Module 2 : ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

1. Établir une ligne chronologique mettant en évidence les expériences francophones et anglophones des années 1600 à 1917. Indiquer quand les anglophones et les francophones étaient contents ou non.
2. Visionner un film traitant des batailles entre les Français et les Anglais ou la vie de Louis Riel afin de mieux comprendre les sentiments d'un peuple vaincu. Amorcer l'activité en parlant des pertes des élèves et les sentiments qu'elles apportent; ensuite, discuter des résultats possibles si nous ne dépassons pas ces sentiments négatifs.
3. Analyser des bandes dessinées sur le sujet des relations francophone-anglophone.  
Questions :  
Identifiez les personnages.  
Identifiez la période de temps.  
Quel est le thème central?  
Faites le sommaire du sujet tel que représenté par l'artiste. Discuter des raisons qu'il/elle a pu avoir pour choisir ce point de vue. Comparez l'attitude représentée par le dessin envers le sujet à la réalité.  
Quel impact est-ce que le dessin peut avoir sur les relations francophone-anglophone?  
**\*\*\* Voir l'annexe D2 du Précis.**
4. Avoir un référendum dans la classe sur la séparation du Québec du reste du Canada. S'assurer qu'on examine les différentes composantes impliquées par après ou avant le vote. Faire un tableau à l'ordinateur indiquant les résultats.
5. Inventer un drapeau et écrire un hymne national pour le Québec en tant que nouveau pays indépendant.
6. Discuter d'une nouvelle nation d'un Canada sans le Québec. Inclure les dimensions culturelle et économique d'un tel pays.
7. Investiguer les clauses de l'Accord du Lac Meech et de l'Accord de Charlottetown.
8. Organiser un débat traitant un des sujets suivants :  
Tout Canadien doit apprendre l'anglais et le français.  
Tout immigrant au Québec doit être éduqué en français.
9. Visionner un film traitant du sujet des relations francophone-anglophone et y trouver les points saillants pour fin de discussions.
10. Suivre l'actualité sur les sujets du module.
11. Lire collaborativement un article de revue et exprimer une opinion soutenue. Activité coopérative : un rapport par groupe..il faudra donc connaître le processus pour arriver à un consensus. (Voir **Langue et société** dans section « **ressources** »).

## **Module 2 : RESSOURCES ET RÉFÉRENCES/ADRESSES**

### **Le Canada contemporain**

**p.189-209** : Louis Riel; la crise des écoles manitobaines

**p.214-234** : nationalisme québécois; Duplessis

**p.235-243** : la crise du FLQ

**p.243-261** : la position fédéraliste vs. la position indépendantiste; le parti Québécois

### **Regard sur le Canada de la Confédération à nos jours**

**p.100-115** : les relations entre les francophones et les anglophones

**p.314-p.336** : la question du Québec

### **Le cent ans du Canada**

**p.12-13** : l'accord du Lac Meech

**p.112-113** : la rébellion du Nord-Ouest (Manitoba)

**p.116** : la rébellion de 1885

**p.119** : la guerre des Boers

**p. 152** : la conscription (2<sup>e</sup> Guerre mondiale)

**p.184-189** : résumé du contenu des chapitres 11 à 13 et mise en situation

**Chap. 11** : arrière-plan historique

**Chap. 12** : la révolution tranquille et ses suites

**Chap. 13** : le séparatisme au Québec

### **L'expérience canadienne, des origines à nos jours**

**p. 389-403** : L'effervescence des sociétés francophones, 1960-1972

**p.447-448** : La Constitution: l'Accord du Lac Meech

La Constitution : l'Accord de Charlottetown

### **Pleins feux sur le Canada**

**p.89-90** : crise scolaire du Manitoba

**p.93-94** : guerre des Boers

**p.96-97, 102** : crise navale, loi sur la Marine

**p.100** : caricature

**p.145-150** : les conscriptions

**p.267-269** : les conscriptions

**p.152** : la prohibition

**p.321** : les Québécois sans Diefenbaker

**p.325-326** : commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme

**p.327-328** : voir question no. 4

**Chap. 35, 38, 39, 40** : fin du règne Duplessis, Révolution tranquille, commission royale d'enquête, mouvement séparatiste, FLQ, option fédéraliste, Parti Québécois, loi sur les Langues officielles, projet de loi 22, la Loi 101, le référendum, rapatriement de la constitution, Lac Meech

## **Le Canada dans le contexte nord-américain**

- p.229-237** : Louis Riel
- p.264-266** : minorités canadiennes-françaises, crise des écoles
- p.274-277** : impérialisme britannique, Loi de la Marine
- p.279-280** : règlement 17 de l'Ontario sur les écoles
- p.287-293** : conscription de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale
- p.368-371** : Révolution tranquille
- p.374-377, 383** : Commission royale d'enquête, Loi sur les Langues officielles
- p.394-395** : crise du FLQ
- p.403-407** : référendum du Parti Québécois, rapatriement de la Constitution

## **Langue et société**

**31 Été 90 : p. 6-10** Que serait le Québec sans le reste du Canada (voir **documents** après section « **adresses** »)

**Vidéo : La coexistence pacifique** (Collection nostalgie, Vol. 5) (Centre des médias)

## **Ressources de Laurent Bourbon** (films fixes)

### Crises et changements :

- Révolution tranquille et le Parti Québécois.
- L'affaire Riel
- Le Canada, l'Empire britannique et la conscription .

### « Les caricatures politiques » : diapositives

- 1917 : la crise de la conscription
- la question des écoles du Manitoba
- Louis Riel et le Manitoba

## **Les relations franco-anglaises**

série de 4 films fixes avec cassettes, distribué par See Hear Now! Media.

3<sup>e</sup> partie : Privilèges ou droits? (1867-1917)

4<sup>e</sup> partie : Vivre ensemble ou se séparer (1917-1979)

(1<sup>re</sup> partie, images 1 à 38 : bonne mise en situation)

## **Atlas d'histoire du Canada**

**p.50-51** : la première insurrection de Riel

**p.52-53** : la deuxième insurrection de Riel

## **La commission nationale des parents francophones : ressources**

brochure : « Tout sur le mouvement de parents »

extrait de : « Là où le nombre le justifie : Île-du-Prince-Édouard »

### **Ressources de la Société Saint-Thomas-d'Aquin**

brochure d'information

« Bottin des services en français à l'Île-du-Prince-Édouard »

« Les bourses d'études offertes par la Fondation d'aide aux étudiants »

### **La Constitution et les droits scolaires des francophones hors Québec**

dépliant produit par La Fédération des francophones hors Québec

### **Mon enfant sera-t-il bilingue?**

extrait de la revue « Langue et société », no. 22, distribué par la Commission nationale des parents francophones

### **L'école de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard**

dépliant d'information produit par le Conseil scolaire de l'Unité n°. 5

### **Vive l'Acadie : les régions acadiennes de l'Île**

dépliant d'information publié par le ministère du Tourisme

### **Le Canada : 1867 - aujourd'hui**

- 37 : Le gibet (1885)
- 42 : La conscription (1917)
- 43 : Motion Francoeur (1917)
- 48 : La façon de faire des Canadiens français (1939)
- 53 : L'heure des décisions (1965)
- 54 : Le nationalisme fédéral (1967)
- 55 : La maison que nous exigeons (1968)
- 56 : La révision constitutionnelle (1968-1971)
- 57 : Un bilan (1971)
- 58 : Discours de M. Mulroney à Montréal (1980)
- 59 : Requiem pour un pays inachevé (1982)
- 63 : Accord constitutionnel de 1987
- 130 : La situation des Canadiens français (1968)
- 136 : Le français et l'anglais au Canada (1889)
- 137 : Les écoles du Manitoba (1890)
- 140 : L'unité nationale au Canada (1917)
- 143 : La tolérance des Canadiens français (1941)
- 150 : Bilinguisme et biculturalisme (1965)
- 153 : Le principe d'égalité (1968)
- 155 : Loi sur les langues officielles (1969)
- 157 : Les deux communautés linguistiques (1977)
- 158 : Les francophones hors Québec (1977)
- 159 : La langue (1979)
- 162 : Population d'origine française par province (1871-1981)

- 163 : Population de langue maternelle française par province (1931-1981)  
164 : Le Manitoba bilingue (1985)  
165 : Les francophones hors Québec (1986)  
134 - 144 - 147 - 148 - 156

### **Vous aviez la parole**

recueil des meilleures oeuvres de fiction (poésie, contes, sketches, etc.) produites par des jeunes de 15 à 24 ans. Concours lancé en 1985 par le Commissaire aux langues officielles sur le thème : « l'art de vivre dans un pays bilingue ».

### **Le Forum des citoyens : à vous la parole**

guide pour la discussion avec liste des points pouvant être abordés

### **Forum des élèves**

guide de discussion pour le personnel enseignant de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.  
Produit par la Fédération canadienne des enseignant-e-s

### **Ressources de la Société nationale des Acadiens**

dépliant d'information

### **Les Canadiens d'aujourd'hui et la situation mondiale**

- p.176-178, 181, 183, 188** : Louis Riel  
**p.184** : éducation des minorités et courants politiques après 1885  
**p.186-187** : la crise des écoles du Manitoba  
**p.188-189** : la guerre des Boers  
**p.194-198** : la conscription de 1944  
**p.206** : statistiques sur les Québécois en 1971  
**p.215-216** : le F.L.Q.  
**p.217-218** : le Parti Québécois  
**p.221** : René Lévesque et le séparatisme  
**p.224-225** : le bill 101  
**p.228** : conséquences d'une séparation du Québec  
**p.241** : sondage sur les services offerts en français

### **Bâtir la nation canadienne**

- p.283** : nombre de francophones dans chaque province  
**p.284-285** : tableau-résumé des droits et services offerts aux francophones hors Québec selon chaque province

### **L'Express**

journal hebdomadaire publié à Toronto (Ontario)

### **Histoire du Canada en images**

19 : le peuplement francophone dans les prairies de l'Ouest

**La Voix acadienne - articles du 13 novembre 1991** (voir *documents* après section « *adresses* »)

»)

## ADRESSES

Commissariat aux langues officielles  
110, rue O'Connor  
Ottawa, Ont.  
K1A 0T8 (613-497-7717)

See Hear Now! Media  
3771, av. Victoria Park  
Scarborough, Ont.  
M1W 2P9 (416-497-4913)

Laurent Bourdon Audiovisuel  
5225, rue Berri  
Suite 302  
Montréal, Qué.  
H2J 2S4 (514-273-0605)

Commission nationale des parents  
francophones  
200A-170, rue Marion  
Saint-Boniface, Man.  
R2H 0T4 (204-233-0358)  
(1-800-665-5148)

La société Saint-Thomas-d'Aquin  
340, rue Court  
C.P. 1330  
Summerside, Î.-P.-É.  
C1N 4K2 (902-436-4881)

Société nationale des Acadiens  
253, rue Champlain  
Dieppe, N.B.  
E1A 1P2 (506-853-0404)



## **Module 3 : LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES**

**Résultat d'apprentissage du module : Développer les habiletés communicatives, cognitives et sociales en étudiant les relations entre le Canada et les États-Unis.**

### **Résultats d'apprentissage spécifiques**

#### **A. sur le plan des habiletés**

1. trouver des exemples de la présence américaine dans son milieu;
2. organiser sous diverses rubriques des renseignements qui traitent de l'influence américaine dans son milieu;
3. participer à des discussions en classe portant sur les raisons de l'influence américaine au Canada;
4. comparer des caractéristiques des États-Unis et du Canada;
5. illustrer au moyen d'un collage, la présence américaine au Canada;
6. organiser chronologiquement des événements illustrant divers types de relations canado-américaines;
7. recueillir des informations sur la nature de certains accords militaires canado-américains;
8. interpréter des graphiques et des tableaux statistiques;
9. analyser des caricatures;
10. tirer de l'actualité des exemples de relations entre le Canada et les États-Unis;
11. évaluer les avantages et les dangers de l'influence américaine dans la vie des Canadiens;
12. débattre de la valeur de certains accords canado-américains;
13. juger du bien-fondé de la participation du Canada d'aujourd'hui au NORAD.

**B. sur le plan cognitif :**

1. décrire jusqu'à quel point l'influence américaine est perceptible dans sa vie et dans son milieu;
2. énumérer les raisons pour lesquelles les États-Unis exercent une telle influence au Canada;
3. donner des exemples de l'influence qu'exercent les États-Unis dans les secteurs économique, culturel, militaire et environnemental;
4. expliquer quelques situations, i.e. accords, projets, conflits, survenus dans le passé et qui illustrent divers types de relations canado-américaines;
5. identifier les principaux avantages et inconvénients qu'il y a pour le Canada à se trouver dans la sphère d'influence des États-Unis;
6. énumérer et expliquer des exemples de coopération militaire entre le Canada et les États-Unis;
7. expliquer en quoi consiste le NORAD et son fonctionnement (origines, raison d'être, objectifs, contribution de chaque pays, etc.);
8. décrire le rôle du Canada dans le NORAD;
9. donner des arguments pour et contre certains accords canado-américains;
10. comprendre les concepts de :
  - réciprocité
  - nationalisme économique
  - tarifs douaniers
  - effet de dissuasion

**C. sur le plan affectif :**

1. prendre conscience de l'influence qu'exercent les États-Unis sur sa vie et sur celle de son pays;
2. être conscient de l'interdépendance du Canada et des États-Unis à différents niveaux;
3. manifester un intérêt pour les divers types de relations canado-américaines et leurs conséquences pour le Canada;
4. réfléchir à la valeur des raisons qui poussent les États-Unis et le Canada à collaborer;
5. réfléchir aux risques que court le Canada si les États-Unis dominent les secteurs économique, culturel ou militaire;
6. faire preuve d'esprit critique face à l'influence américaine au Canada;
7. faire preuve d'esprit critique quant à la participation du Canada aux opérations militaires américaines et au NORAD.

### **Module 3 : CONTENU**

**Présence américaine dans notre vie quotidienne**

- Biens de consommation;
- Médias;
- Arts et culture;
- Mode;
- Entreprises, etc.;
- Influence dans notre vie;
- Avantages/inconvénients (bienfaits/dangers).

**Ressemblances/Différences**

entre les deux pays  
entre les deux peuples

### **Facteurs expliquant l'influence américaine**

- Frontières communes;
- Conditions géographiques du Canada :
- situé entre deux superpuissances;
- faible densité de population;
- grandeur du territoire.
- Richesse et puissance des États-Unis;
- Ambition américaine.

### **Types de relations entre le Canada et les États-Unis**

- Échanges et accords commerciaux;
- Relations diplomatiques;
- Conflits;
- Projets conjoints.

### **Exemples de relations entre les États-Unis et le Canada dans le passé**

- Traité de Washington (1871)
- Frontière de l'Alaska (1898)
- Accord de réciprocité (1911)
- Commission mixte internationale (1912)
- Construction de la voie maritime du Saint-Laurent
- Accord de Hyde Park (1941)
- Déclaration de principe sur la coopération économique (1950)
- La crise des missiles cubains (début des années 60)
- NORAD (1957)
- Pacte de l'automobile (1965)
- Essais des missiles de croisière (années 80)
- Système d'alerte du Nord (1985)
- Accord de libre-échange (1988)
- etc.

### **Nature des relations entre les deux pays**

Économiques :

- tarifs douaniers;
- importations/exportations;
- ressources naturelles et énergie;
- tourisme;
- pêche et agriculture;
- investissements américains;
- influence américaine, etc.

Culturelles :

- comparaison des deux cultures;
- sport/musique/médias/etc.;
- rôle du gouvernement (réglementation);
- etc. (influence américaine)

Militaires : - NORAD;

- achat et fabrication de matériel;
- entraînement communs;
- échange d'expertise;
- influence américaine, etc.

Environnementales : - pollution des cours d'eau;

- pluies acides;
- barrages;
- influence américaine, etc.

**Le NORAD**

- origine et raison d'être;
- objectifs;
- évolution en fonction de la technologie;
- bilan de la participation de chaque pays : décisions, personnel, coûts.
- fonctionnement;
- rôle du Canada;
- avantages/inconvénients;
- autres coopérations militaires, passées et présentes.

**Accord de libre-échange**

- implications et obligations pour le Canada
- avantages/inconvénients

### **Module 3 : ACTIVITÉS SUGGÉRÉES**

1. Faire un sondage (tel que p. 267, *Le Canada contemporain*, 2<sup>e</sup> édition), pour déterminer les sentiments des Canadiens vis-à-vis des Américains.
2. Dessiner une affiche qui illustre les relations Canado-Américaines ou en faire un collage de photos, d'articles, etc.
3. Organiser l'information de 5 événements entre le Canada et les États-Unis dans un tableau (inclus)
4. Comparer les statistiques d'échange de produits d'autrefois et d'aujourd'hui entre les deux pays. Faire la composition des questions.
5. Étudier le NORAD et donner son opinion soutenue vis-à-vis la participation du Canada.
6. Écrire une lettre aux membres du parlement exprimant une opinion au sujet du NORAD.
7. Énoncer des connaissances de l'entente de libre-échange de 1987 en utilisant un tableau (Inclus)
8. Étudier les statistiques (*Le Canada contemporain* : Figure 12-4, p. 319)  
Questions :
  - Décrivez l'information obtenue.
  - Que représentent les chiffres?
  - Des 25 plus grandes entreprises en 1982, combien appartenaient à d'autres pays? Des 500 plus grandes entreprises en 1981 et en 1982, combien étaient canadiennes?
  - Dans quelle catégorie y avait-il plus de propriétaires étrangers?
  - En 1981 et en 1982, quelle catégorie démontre la plus grande augmentation de propriétaires étrangers?
  - Que démontrent les statistiques de la situation?
9. Questions 1 à 6 et question 10, p.445 «Approfondissons» du texte **Pleins feux sur le Canada**
10. Analyse des bandes dessinées à caractères politiques..les trouver (voir *documents* après la section « *adresses* »,ainsi que les revues et journaux récents) et suivre Annexe D2 du Précis, p.319
11. Remplir le glossaire de concepts ou le journal à maintes reprises soit à chaque leçon, à chaque semaine (voir Annexe D3 du Précis, p.321 et 323)
12. Voyager sur l'inforoute pour trouver des renseignements pertinents.
13. Suivre l'actualité sur les sujets du module.

## L'entente libre-échange de 1987 (Canada-États-Unis)

Complétez ce tableau et additionnez des sujets d'un accord plus récent, incluant la date

	<b>Grandes lignes</b>	<b>Appui</b>	<b>Objections</b>
<b>Énergie</b>			
<b>Agriculture</b>			
<b>Industries culturelles</b>			
<b>Échanges autos</b>			
<b>Régler les disputes</b>			

## **Module 3 : RESSOURCES ET RÉFÉRENCES\ADRESSES**

### **Le Canada contemporain**

- p. 264-269 : quelques exemples de relations entre le Canada et les États-Unis
- p. 269-275\p.288-289 : rappel historique des relations canado-américaines dans le passé
- p. 275-287 : collaboration au niveau de la défense du continent nord-américain
- p. 291-292: ce qu'est une culture (déjà vu au premier module) et américanisation de la culture canadienne
- p. 297 : caricature
- p. 298 : la langue américaine vs. la langue canadienne
- p. 300-306 : influence de la culture américaine
- p. 305-315 : réglementation et intervention du gouvernement pour protéger la culture canadienne
- p. 316-329\343 : nationalisme économique, investissements américain, système de succursales, libre-échange
- p. 329-343 : problèmes et négociations liés aux pluies acides.

### **Regard sur le Canada de la Confédération à nos jours**

- p. 115-129 : Les relations canado-américaines
- p. 337-360 : Le Canada et son voisin du sud

### **Pleins feux sur le Canada**

- p. 94-96 : la frontière de l'Alaska, la Commission mixte internationale
- p. 97-99\101-102 : la réciprocité
- p. 166-167 : prohibition et trafic d'alcool
- p. 171-172 : américanisation de l'économie canadienne (années 20), investissements américains et systèmes de filiales
- p. 205-206 : dépendance de l'économie canadienne (années 20)
- p. 226-229 : influence de la culture américaine
- p. 300-302\370-372 : coopération pour la défense, accord du NORAD
- p. 312-313 : échanges commerciaux avec les États-Unis
- p. 315 : le rapport Massey et la culture canadienne en danger
- p. 316 : le pipeline transcanadien (1956-1957)
- p. 321-322 : le NORAD
- p. 410-419 : influence américaine sur l'économie canadienne, investissements américains et politique nationale de l'énergie
- p.420-433 : défense du continent, pluies acides et libre-échange
- p.434-440 : l'identité nationale, la culture américaine



## **Le Canada : 1867-aujourd'hui**

- Document 72 : la réciprocité avec les États-Unis (1911)
- 76 : le commerce extérieur du Canada (1933)
- 77 : le marché canadien (1939)
- 80 : la déclaration de Hyde Park (1941)
- 96 : importance de la relation canado-américaine (1978)
- 101 : le libre-échange avec les États-Unis (1985)
- 160 : la dépendance à l'égard des États-Unis (1980)

## **L'expérience canadienne, des origines à nos jours**

- p. 373 :** Le pacte de l'automobile
- p. 383-384 :** Les relations avec les États-Unis
- p. 430-435 :** Les tiraillements avec les États-Unis
- p. 435-437 :** La recherche d'un nouvel équilibre - se distancer des Américains

## **Les relations canado-américaines**

Bulletin d'actualité - (voir *documents* après la section «*adresses*»)

**Paix et sécurité** (ministère de la Défense nationale)

p.10-12

**Fiche d'information : le NORAD** (voir *documents* après section «*adresses*»)

## **Quartier général du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)**

- Fiches :
- Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
  - Forces canadiennes affectées au NORAD
  - Défense aérienne
  - Base des forces aériennes du Mont Cheyenne

**Vidéo : Entre deux feux** (Centre des médias)

## **Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales**

Fiches-

- 1 : le NORAD
- 3 : les missiles de croisière et les essais de ces engins au Canada
- 7 : la sécurité : le Canada et l'Arctique
- 8 : la souveraineté : le Canada et l'Arctique

*Guide sur les politiques canadiennes relatives à la limitation des armements, au désarmement, à la défense et à la solution des conflits* (publié annuellement)

### **Le journal des jeunes**

Vol. 2, 14, p.3 : Pétrole américain contre caribous canadiens (voir *documents* après section « *adresses* »)

### **Le Canada et la paix mondiale**

p. 21-22 : la dissuasion militaire ou nucléaire

p. 23-25 : le NORAD

p. 37-40 : le rôle du Canada dans le contrôle des armes nucléaires

### **Ressources de Laurent Bourbon**

*Les caricatures politiques : diapositives*

- la réciprocité et l'élection de 1911

*Histoire du Canada en images (30 diapositives)*

25 : la frontière arctique du Canada

### **Le Canada sur la scène mondiale (films fixes)**

Partie 1 : Les années de formation

Images 6-7 : visite de Ronald Reagan en 1981

15-17 : conférence de Washington et réciprocité

26-29 : la frontière de l'Alaska

31 : la Commission mixte internationale

47-49 : relations entre les États-Unis et le Canada

Partie 3 : Un membre de la communauté mondiale

Images 36-59 : relations entre le Canada et les États-Unis; création du NORAD

Partie 4 : Aujourd'hui et demain

Images 61-80 : relations canado-américaines

Partie 5 : Les années 80

Images 13-23 : relations canado-américaines

### **Pays voisins : les États-Unis et le Canada (voir *documents* après section « *adresses* »)**

p. 6-9 : influence des États-Unis sur le Canada

p. 80-89 : différences entre Canadiens et Américains..coopération et problèmes communs

### **Le musée canadien de la caricature (Archives nationales du Canada)**

Leonard Norris p. 4-5 : essais des missiles de croisière

p. 58-59 : perception des américains

Robert LaPalme p.32-33 : lien du Canada quand les Américains vont en guerre

p. 52-53 : films étrangers à la télévision de Radio-Canada

p. 60-61 : relations avec Cuba, début des années 60

p. 62-63 : défense commune de l'Amérique du Nord

p. 68-69 : le Canada comme intermédiaire dans les démarches des États-Unis

**Autres caricatures**-traduction de *The Great Canadian Debate* (voir *documents* après section « *adresses* »)

**Le Canada dans le contexte nord-américain**

- p. 223-224\243 : la politique nationale de MacDonald
- p. 227 : la réciprocité
- p. 244-246 : relations économiques
- p. 247 : questions 18 et 19
- p. 252 : réciprocité économique et tarifs douaniers
- p. 271-274 : frontière de l'Arctique; réciprocité
- p. 281 : question 10
- p. 343-345 : la déclaration de Hyde Park
- p. 333 : les accords d'Ogdensburg et de Hyde Park
- p. 346 : question 15
- p. 353 : relations politiques et indépendance idéologique
- p. 355-356 : relations militaires
- p. 358 : influence de la culture américaine
- p. 385 : questions 4 et 5
- p. 392-393 : relations après 1968 (venue de P.E. Trudeau)
- p. 419 : questions 3 et 7

**Les Canadiens d'aujourd'hui et la situation mondiale**

- p. 255 : historique
- p. 271-272 : avantages\inconvénients de l'investissement étranger au Canada
- p. 274-275 : indépendance militaire
- p. 290-292 : NORAD
- p. 305-307 : influence de la culture américaine
- p. 308 : l'influence américaine sur mon milieu
- p. 309-312 : américanisation de la télévision

## ADRESSES

\*\* Faire référence aux endroits déjà mentionnés et ajouter :

Directeur général de l'information  
Ministère de la Défense nationale  
101, promenade Colonel-By  
Ottawa (Ont.)  
K1A 0K2 (613-996-2353)

Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales  
360, rue Albert  
Bureau 900  
Ottawa (Ont.)  
K1R 7X7 (613-990-1593)

Conseil pour l'unité canadienne  
1805, av. Gaspé  
C.P. 7279  
Ottawa (Ont.)  
K1L 8E3 (613-744-1290)

Groupe Communication Canada-Édition  
Ottawa (Ont.)  
K1A 0S9 (819-956-4802) (Télec. 819-994-1498)

Les relations canado-américaines  
Bulletin d'actualité, préparé par la bibliothèque du Parlement, le 27 avril 1991

## **Module 4 : LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA**

**Résultats d'apprentissage du module : Développer les habiletés communicatives, cognitives et sociales en étudiant les composantes de la politique étrangère du Canada.**

### **Résultats d'apprentissage spécifiques**

#### **A. sur le plan des habiletés**

1. comparer et prioriser les facteurs qui influencent les relations avec d'autres pays;
2. choisir les priorités que devraient avoir le Canada quand il traite avec d'autres pays;
3. défendre son opinion relativement au rôle que joue le Canada sur la scène internationale;
4. identifier des buts de la politique étrangère canadienne dans des événements de l'actualité;
5. analyser une situation en fonction de buts personnels et choisir les méthodes appropriées pour les atteindre;
6. déceler dans des événements de l'actualité les instruments utilisés par certains pays pour atteindre les buts de leur politique étrangère;
7. proposer des moyens de résoudre des problèmes internationaux impliquant le Canada.

#### **B. sur le plan cognitif :**

1. connaître les priorités du Canada dans ses relations avec d'autres pays;
2. connaître l'historique du rôle qu'a joué le Canada sur la scène internationale au cours du 20<sup>e</sup> siècle;
3. connaître les facteurs dans un pays qui influencent le genre de relations qu'il entretiendra avec d'autres pays;
4. comprendre les concepts de «politique étrangère» et de «puissance moyenne»;
5. connaître les catégories de caractéristiques nationales qu'on retrouve pour tous les pays;
6. nommer et expliquer six buts de la politique étrangère canadienne;
7. comprendre les instruments utilisés par les pays pour atteindre les buts de leur politique étrangère;
8. comprendre les étapes de la résolution de problèmes internationaux.

**C. sur le plan cognitif :**

1. développer un sentiment de fierté face au rôle que joue le Canada sur la scène internationale;
2. apprécier les efforts que doit faire un pays pour entretenir de bonnes relations avec les autres pays du globe;
3. réfléchir aux priorités que devraient avoir le Canada dans ses relations avec d'autres pays.
4. faire preuve de compréhension des différents points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux relations internationales du Canada, selon la façon dont chacun est affecté par ces relations;
5. être conscient du type de relations qu'entretient le Canada au niveau international;
6. prendre conscience du caractère dynamique de la politique étrangère canadienne;
7. réfléchir à la direction que devrait prendre la politique étrangère du Canada;
8. faire preuve du désir de partager ses idées sur le rôle que son pays devrait jouer en matière de relations internationales.

## **Module 4 : CONTENU**

1. **La nature et la raison d'être de la politique étrangère : PRÉCIS (ou autre ressource).**
  - ▶ interdépendance
  - ▶ alliances
  - ▶ bénéfiques
  - ▶ efficacité
  - ▶ survivance
  
2. **Facteurs influençant les décisions sur la politique : PRÉCIS (ou autre ressource) étrangère**
  - ▶ la géographie
  - ▶ l'opinion publique
  - ▶ les politiques d'autres états
  - ▶ la puissance
  - ▶ l'histoire
  - ▶ les paramètres économiques
  - ▶ l'idéologie
  - ▶ les points de vue des dirigeants

3. **L'application du concept de la politique étrangère : PRÉCIS (ou autre ressource)**
4. **Les objectifs de la politique étrangère : PRÉCIS (ou autre ressource)**
  - ▶ la croissance économique
  - ▶ la souveraineté
  - ▶ la paix et la sécurité
  - ▶ la justice sociale
  - ▶ la qualité de vie
  - ▶ un environnement sûr
5. **L'application des objectifs de la politique étrangère : PRÉCIS (ou autre ressource)**
6. **Les instruments de la politique étrangère (Voir Annexe A16 du Précis) : PRÉCIS (ou autre ressource)**
  - ▶ **non militaires** : la diplomatie
  - ▶ la mobilisation de l'opinion internationale
  - ▶ le droit international
  - ▶ les sanctions économiques
  - ▶ l'aide extérieure
  - ▶ **militaires** : les alliances
  - ▶ les pressions militaires
  - ▶ la guerre

### **Module 4 : ACTIVITÉS SUGGÉRÉES**

1. Suivre l'actualité sur les sujets du module
2. Présenter à l'aide d'une ligne chronologique les différentes applications du Canada de la politique extérieure.
3. Faire des activités suggérées aux pages 351-352 de **Les cents ans du Canada**
4. Participer à une discussion sur le choix des objectifs de la politique étrangère
5. Participer à un débat - le sujet doit surgir d'une différence d'opinions sur un sujet quelconque pendant une discussion en classe
6. Faire ou s'inspirer des activités du « précis de l'enseignant(e) sur la paix et la sécurité » p. 17- p.40
7. Choisir un événement récent qui est relié à la politique extérieure du Canada et faire une activité (choisir de la liste dans la section **Évaluation** ) pour partager les découvertes avec les autres.

8. \*\*À long terme : Pendant la durée du module ou aussitôt que les élèves sont assez connaissant du concept de la politique extérieure, débiter un album d'articles de journaux qui reflètent les buts, les objectifs et les thèmes de celle-ci. Le groupement des articles est au choix de l'élève, soit par thème, par date ou par sujet. Dans chaque article, l'élève souligne les idées principales ou résume l'article dans son cahier - le choix est à vous puisque vous devez décider comment évaluer cette activité.

Sous chaque article, l'élève doit inscrire

- la source et la date
- l'orientation politique, économique ou sociale de l'article
- le thème de la politique extérieure : justice sociale, paix et sécurité, croissance économique, souveraineté, environnement ou qualité de vie
- si l'article possède des connotations nationales ou internationales
- quelles sont les causes ou autres facteurs qui auraient pu avoir une influence sur la situation décrite dans l'article

**\*\* L'enseignant pourrait avoir une page de l'album au mur comme exemple**

En se fondant sur l'information recueillie et sur l'analyse faite, les élèves doivent pouvoir élaborer cinq généralisations en ce qui concerne la politique extérieure canadienne. À l'appui de chacune des généralisations, il peut y avoir deux éléments détaillés extraits des articles. **N. B.** Voir grille d'évaluation à la fin de ce module.

9. Utiliser l'activité générique «Le parti-pris» (voir module 1) et demander aux élèves de faire des jeux de rôle où ils/elles sont les participants de divers pays négociant une entente quelconque, en démontrant le parti pris.

## **Module 4 : RESSOURCES ET RÉFÉRENCES\ADRESSES**

### **Le Canada contemporain**

p. 346 : Le Canada et la guerre - grandes lignes des deux guerres mondiales et de la guerre froide

p. 370-376 : L'OTAN

p. 384-386\p. 395-396 : L'ONU

### **Regard sur le Canada de la confédération à nos jours**

p. 292-295, 341, 344-348, 349, 421 : la politique étrangère

p. 18, 294, 347-349 : et souveraineté canadienne

### **L'expérience canadienne, des origines à nos jours**

p. 423-429 : L'âge d'or de la politique extérieure, 1945-1957

### **Le Canada dans le contexte nord-américain**

p. 349-358 : le Canada sur l'échiquier international\consolidation continentale



### **Les cents ans du Canada**

- p. 343 : introduction
- p. 344 : objectifs et stratagèmes
- p. 346 : facteurs influençant
- p. 348 : jugement
- p. 350 : importance
- p. 367-369 : l'OTAN

### **Atlas d'histoire du Canada**

- p. 98 : l'OTAN
- p. 104-105 : La représentation du Canada à l'étranger

### **Ressources de Laurent Bourbon:**

Les caricatures politiques (diapos)

- 1917 : la crise de la conscription
- la réciprocité et l'élection de 1911

Histoire du Canada en images (diapos)

- 24 : le Canada et la guerre des Boers
- 25 : la frontière arctique du Canada
- 27 : la politique extérieure du Canada (1919-1939)
- 36 : la crise économique : les années de dépression dans les villes
- 66 : les Canadiennes et la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- 68 : le front intérieur : le Canada de 1939-1945

**La Première Guerre mondiale** (diapos)

**Les relations internationales de 1919-1935**(diapos)

**La crise de 1929** (diapos)

**La Deuxième Guerre mondiale** (diapos)

**La guerre froide** (diapos)

**La coexistence pacifique** (diapos)

**Article : Défense de l'Amérique du Nord** (voir section *documents* après « *adresses* »)

**Fiches d'information** : (voir *documents* après section « *adresses* »)

- La sécurité : le Canada et l'Arctique
- La souveraineté : le Canada et l'Arctique
- Les missiles de croisière et les essais...
- Les nations-unies et la sécurité internationale

## ADRESSES

### **Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales**

360, rue Albert  
Bureau 900  
Ottawa, Ont.  
K1R 7X7

### **CCEA-La commission de contrôle de l'énergie atomique**

<http://www.gc.ca/aecb/docs/ar95/fra/toc.html#dorganizn>

### **BCI-Bureau de la coopération internationale**

<http://www.UMontréal.CA:80/bci/> (inclut des ententes multilatérales et des traités internationaux-OTAN-Genève)

### **Les journaux de plusieurs pays**

[http://www.hebdo.ch/webactu/webactu\\_presse.html](http://www.hebdo.ch/webactu/webactu_presse.html)

## Module 4 : Évaluation

### **ALBUM**

Correction holistique - barème

Les élèves doivent connaître dès le début de l'activité les composantes de la stratégie d'évaluation et ce qu'on attend d'eux.

<b>Nom</b> _____	Faible 1	Moyen 3	Excellent 5	Total*2=40
Identification des idées principales				
Analyse et classification des articles				
Généralisations				
Présentation, netteté, sources				
<u>Commentaires</u> _____				

## Questions et réponses sur des contenus :

- 1 D'après la loi constitutionnelles de 1867, qui est responsable des relations extérieures?  
*La Grande Bretagne négocie les traités du Canada et participe à sa défense.*
- 2 Le fait que le Canada ne négocie pas lui-même ses traités avec les États-Unis crée une difficulté. Laquelle?  
*La Grande-Bretagne n'a pas toujours les mêmes intérêts que le Canada. Le gouvernement canadien est en fait très déçu de la façon dont la métropole a négocié les traités sur la pêche et sur les frontières d'Alaska au tournant du siècle, entre autres.*
- 3 Qu'est-ce que l'OTAN? Quelle est sa fonction?  
*L'organisation du traité de l'Atlantique Nord. Cette organisation regroupe les pays occidentaux-Europe de l'ouest, Canada et États-Unis- pour faire face à la menace soviétique qui a regroupé autour d'elle les pays communistes par le pacte de Varsovie.*
- 4 Quel est le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU? Sa composition?  
*Composé de 15 membres, dont cinq permanents-parmi les grandes puissances-, le Conseil tente de régler les problèmes de sécurité des membres de l'ONU, c'est-à-dire les situations pouvant dégénérer en conflit armé. C'est à cet organisme que l'on doit entre autres les forces militaires internationales créées pour maintenir la paix.*
- 5 Quel est le rôle des forces de paix? Quelle est l'implication du Canada dans le maintien ou le rétablissement de la paix?  
*Ce sont des forces armées composées de contingents venus de divers pays, dont le rôle est de maintenir la paix dans les régions où celle-ci est menacée. Le Canada est le pays qui a le plus contribué aux forces pour le maintien de la paix depuis 1949. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 1991.*

## **Module 5 : L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

**Résultats d'apprentissage du module: Développer les habiletés communicatives, cognitives et sociales en étudiant le rôle du Canada par rapport aux pays moins développés dans le monde.**

### **Résultats d'apprentissage spécifiques**

#### **A. sur le plan des habiletés :**

1. identifier et localiser certains pays en développement sur une carte;
2. interpréter et faire des graphiques et des tableaux statistiques;
3. relever, à partir de diverses sources, les principaux problèmes qui sévissent dans les pays en développement;
4. présenter sous diverses formes visuelles des données relatives aux pays en développement;
5. différencier un fait d'une croyance populaire;
6. discuter de croyances entretenues au sujet des pays en développement;
7. relever dans son milieu des signes de l'interdépendance du Canada avec les pays en développement;
8. recueillir de l'information sur une organisation non gouvernementale (ONG);
9. discuter des avantages et des inconvénients des diverses formes d'aide au développement;
10. faire une présentation sur l'aide fournie par le Canada aux pays en développement;
11. évaluer la nature et la qualité de l'aide fournie par le Canada aux pays en développement.

**B. sur le plan cognitif :**

1. connaître les régions du globe où se trouvent les pays en développement;
2. approfondir les connaissances de certains pays en développement;
3. décrire les problèmes majeurs et les défis des pays en développement;
4. identifier les besoins des pays en développement;
5. identifier et connaître des ONG qui interviennent dans le tiers monde;
6. identifier et expliquer diverses formes d'aide au développement;
7. comprendre le rôle que jouent certaines ONG ainsi que le gouvernement canadien auprès des pays en développement;
8. identifier des pays en développement auxquels le Canada vient en aide;
9. connaître le rôle que jouent les femmes du tiers monde dans le développement de leur pays;
10. expliquer les concepts suivants :
  - développement international
  - colonialisme
  - organisation non gouvernementale (ONG)
  - pays en développement (Tiers-Monde)
  - aide bilatérale/multilatérale/conditionnelle

**C. sur le plan affectif :**

1. prendre conscience de son interdépendance avec les pays en développement;
2. se sensibiliser aux réalités quotidiennes des habitants du Tiers-Monde, spécialement de celles des femmes et des enfants;
3. prendre conscience de la complexité des problèmes qui sévissent dans les pays en développement;
4. apprécier les efforts que font les Canadiens pour venir en aide aux pays en développement;
5. faire preuve d'ouverture d'esprit et d'un sens des responsabilités accrues envers les pays en développement;

## Module 5 : CONTENU

### **Types de pays en fonction de leur niveau de développement**

- pauvreté : critères, quels pays
- définition du développement
- les 3 « mondes »

### **Les pays en développement**

- identification
- besoins
- problèmes\obstacles
- comparaison
- analyse

### **L'aide au développement**

- définition
- buts\objectifs
- formes d'aide : avantages\inconvénients

### **Rôle du Canada dans les pays du Tiers-Monde**

- politique du gouvernement canadien
- aide bilatérale vs. aide multilatérale
- évolution du type d'aide apportée par le gouvernement canadien
- l'ACDI (rôle, types de projets, budget, etc.)
- rôle des ONG (type d'aide, types de projets, budgets, etc.)
- implication militaire du Canada

## Module 5 : ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

- 1 La qualité de vie - Graphiques à la main ou à l'ordinateur  
Le but est de faire identifier la diversité et la disparité de certains facteurs reliés à la qualité de vie, d'identifier les rapports et les corrélations entre ces facteurs et de faire des hypothèses sur les raisons pour ces corrélations. L'élève va donc localiser, organiser et interpréter l'information, en faire la synthèse, l'analyse et poursuivre avec des hypothèses - le tout représenté par un graphique.

## Démarche :

- a) Brève revue des graphiques (types, titre, source des données, netteté, etc.)
  - b) Chaque groupe peut choisir cinq pays différents. PC Globe est une ressource pour cette activité. Les paramètres à représenter pourraient inclure :
    - la mortalité infantile
    - la longévité
    - les soins médicaux
    - le taux d'alphabétisation
    - le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable
    - le taux de natalité
    - le taux d'accroissement démographique naturel
    - la ration alimentaire
    - le pourcentage de la population urbaine
    - le niveau de contentement apparent (développer une méthode de représentation)
  - c) Demander aux élèves de faire une liste de questions possibles (ou faites-la vous-même) pour identifier les tendances et les rapports afin de les aider à mieux communiquer leurs résultats. Les présentations des graphiques peuvent se faire avec le rétroprojecteur, avec des grandes feuilles quadrillées, avec l'ordinateur ou autre méthode suggérée.
  - d) L'enseignant(e) peut démarrer la formulation d'hypothèses en demandant pourquoi, selon eux, dans les pays dont le taux de mortalité infantile est bas, il y a un pourcentage élevé de population scolarisée... et autres questions de ce genre. Les hypothèses se font oralement ou par écrit selon l'évaluation voulue.
- 2 Suivre l'actualité sur les sujets du module
  - 3 Recueillir de l'information sur des organismes. Débuter par un remue-méninges des renseignements à rechercher. Utiliser les adresses incluses dans ce module ainsi que les engins de recherches sur l'autoroute électronique. Exemples possibles :
    - Mandat, mission, buts et objectifs
    - fonctionnement (conseil d'administration, assemblée générale annuelle, bureau de direction, etc.)
    - le budget : sources de revenus et les détails des dépenses
    - types de programmes ou projets
    - quels sont les pays bénéficiaires et pourquoi
    - quels sont les groupes visés (femmes, enfants, agriculteurs, malades, etc.)
    - combien d'employés permanents, bénévoles; au Canada et à l'étranger
    - rapport annuel-est-il disponible?
    - l'organisme a-t-il un centre de ressources; ces ressources sont-elles gratuites, sinon, le coût?
    - publie-t-il une revue ou un bulletin?
    - quelles sont les défis de l'organisme?

- 4 Remplir la fiche de travail-Le dialogue international (incluse)
- 5 Souligner la semaine du développement international avec des activités organisées par les élèves.
- 6 Faire un projet de recherche sur le développement d'un pays et le partager avec les autres élèves par une méthode quelconque. (voir suggestions dans la section évaluation) Si le projet est divisé en sections et assigné à un groupe, on peut utiliser les grilles d'évaluation suivantes : «auto-évaluation» et «rédaction». (no.1 est très semblable, alors on suggère de choisir entre les deux)
- 7 Commenter un article de journal, une opinion ou un commentaire.
- 8 Faire des activités suggérées aux pages 312-313 du texte **Regard sur le Canada de la Confédération à nos jours**.



## Le dialogue international

### 1. Organisations et agences de l'O.N.U.

**Noms :**

---

---

---

---

**Buts :**

---

---

---

---

**Accomplissements :**

---

---

---

---

### 2. Organisations internationales non gouvernementales

**Noms :**

---

---

---

---

**Buts :**

---

---

---

---

**Accomplissements :**

---

---

---

---

## **Module 5 : RÉFÉRENCES ET RESSOURCES\ADRESSES**

### **Regard sur le Canada de la Confédération à nos jours**

**p. 307-309 :** L'aide au Tiers-Monde

**p. 421 :** Le Canada dans le monde

**Les pays en voie de développement** (4 séries de diapositives)

### **Atlas d'histoire du Canada**

**p. 100 :** l'ACDI

### **L'expérience canadienne, des origines à nos jours**

**p. 437 :** Fig.6.59 Aide internationale canadienne

**p. 453-455 :** L'aide au développement

**PCGLOBE :** les pays en développement (logiciel)

**Vidéos :** **Le défi mondial : le monde lié** (Centre des médias)

**Une question de compromis** (Centre des médias)

**Le journal des jeunes :** (voir *documents* après section « *adresses* »)

Vol. 4, 2 - Le gardien du monde, p.1

Vol. 4, 3 - La terre peut nourrir tous les humains, p.2

Vol. 4, 1 - L'enfer somalien, p.1

**ONU : Article :** **Priorité aux êtres humains - janvier-mars, 1995** (voir *documents* après section « *adresses* »)

**SUCO : Dépliant : Femmes et développement** (voir *documents* après section « *adresses* »)

**Interpares :** (voir *documents* après section « *adresses* »)

- rapport annuel 1991

- l'Amérique centrale, l'Asie, etc.

- le développement et le sens commun

**Quatre mythes sur le sous-développement :** (voir *documents* après section « *adresses* »)

**La Voix acadienne :** Anne Gallant, missionnaire... (voir *documents* après section « *adresses* »)

**Aide à l'enfance-Canada :** 7 pages de «Qui se soucie?» à «Les droits de l'enfant»

(voir *documents* après section « *adresses* »)

### **Les principaux acteurs du développement**

Section de «Ensemble pour un monde meilleur», trousse préparée pour la semaine du développement international, 1992 (voir « **documents** » après section « **adresses** »)

## Adresses

Oxfam-Canada  
1011, rue Bloor Ouest  
Toronto, Ont.  
M6H 1M1 (800-387-4760)

Oxfam-Î.-P.-É.  
81, rue Prince  
Charlottetown, Î.-P.-É.  
C1A 4R1 (902-368-7337)

Aide à l'enfance - Canada  
Bureau national  
3080, rue Yonge  
Bureau 6020  
Toronto, Ont.  
M4N 3P4

CARE Canada  
C.P. 9000  
1550, rue Carling  
Ottawa, Ont.  
K1G 4X6 (800-267-5232)

L'association canadienne d'aide à l'enfance  
720, rue Spadina  
Pièce 400  
Toronto, Ont.  
M5S 2W3 (416-960-3190)

UNICEF Canada  
443, Mount Pleasant Rd.  
Toronto, Ont.  
M4S 2L8 (416-482-4444)

Inter Pares  
58, rue Arthur  
Ottawa, Ont.  
K1R 7B9

La société canadienne de la Croix-rouge  
Bureau national  
1800 Alta Vista Drive  
Ottawa, Ont.  
K1G 4J5 (613-739-3000)  
(À Charlottetown - 62 rue Prince C1A 4R2) (902-894-8551)

Vision mondiale Canada  
C.P. 2500  
Streetsville,  
Mississauga, Ont.  
L5M 2H2

Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI)  
180, rue Sainte-Catherine est  
Montréal, Qc  
H2X 1K9 (514-738-1999)

Média-Sphère  
C.P. 1310  
Station B Hull, Qc  
J8X 9Z9

Centre des Médias  
202, rue Richmond  
Charlottetown, Î.-P.-É.  
C1A 1J2 (902-368-4639)

Entraide universitaire mondiale du Canada  
C.P. 3000  
Succursale C  
Ottawa, Ont.  
K1Y 4M8 (613-725-3121)

Centre Monchanin  
4917, rue Saint-Urbain  
Montréal, Qc  
H2T 2W1

Association canadienne pour les Nations-Unies (ONU)  
63, rue Sparks  
Suite 808  
Ottawa, Ont.  
K1P 5A6 (613-232-5751)

Centre de recherche en développement international (CRDI)  
250, rue Albert  
C.P. 8500  
Ottawa, Ont.  
K1G 3H9 (613-236-6163)

Bureau canadien de l'éducation internationale  
141, avenue Laurier Ouest  
Ottawa, Ont.  
K1P 5J3 (613-237-5300)

Conseil canadien pour la coopération internationale  
1, rue Nicholas  
Ottawa, Ont.  
K1N 7B6 (613-236-4547)

CCISD-Le Centre de coopération international en santé et développement  
<http://www.ulaval.ca/ccisd/ccisd.html> (inclue des liens à UNICEF)

(ACDI)  
Agence canadienne de développement international  
<http://www.acdi-cida.gc.ca>